Nouvelles Ruralités

Le Parlement rural français

La relance par le local : contribution du Parlement rural français au plan *France relance*

Novembre 2020

SOMMAIRE

P.4-6 Avec le Parlement rural, relançons le national par le local | Patrice JOLY

Analyses

P.8-10 La reconquête de territoires ruraux au coeur de la construction d'un nouveau modèle de développement | Dominique MARMIER

P.11-13 L'autonomie alimentaire comme levier ville/campagne | Bernard FARINELLI

P.14-16 Réindustrialiser la France | Joel ALLAIN

P.17-18 Relancer le secteur CHRD et revivifier les territoires | Roland HÉGUY

P.19-21 Comprendre le potentiel stratégique des territoires | Daniel PRIEUR - Philippe LEROUX - Guillaume DHERISSARD

P.22-24 Le numérique, opportunité des ruralités | René SOUCHON

P.25-27 Une formation au plus près | Dominique RAVON

P.28-30 Proximité et accueil | Jean-Pierre DAYRAS

P.31-32 Pour des territoires de santé et en pleine santé | Yolaine de COURSON

P.33-34 Socialisons la voiture dans les territoires peu denses | Olivier JACQUIN

P.35-36 Encore plus de motifs pour réinventer l'aménagement du territoire | Gérard-François DUMONT

P.37-38 Faire venir le travail à soi avec les Tiers-lieux | Dominique VALENTIN

P.39-40 Pas de développement rural sans services publics | Bernard DELCROS

P.41-44 Revitalisation des centralités rurales et périurbaines | Jean-Louis COUTAREL

Avec le Parlement rural, relançons le national par le local

S'il a souvent été question « d'exode rural » pour qualifier les lents mouvements de populations des campagnes vers les villes, nous avons pu assister depuis l'annonce du confinement le 16 mars dernier, à une véritable « transhumance » des urbains vers les territoires ruraux.

Dans ce contexte si particulier, ce réflexe vient souligner un mouvement plus général et diffus déjà en marche : enquêtes après enquêtes, un même désir est exprimé par les Français, un même mode de vie est plébiscité : la vie à la campagne.

Dès le mois de juin 2019, à l'occasion de l'évènement « ruralisons », les acteurs du monde rural attiraient déjà l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de répondre aux attentes des français en « ruralisant » les esprits et en repensant notre économie, la mobilité, la transition énergétique ou encore la culture, l'éducation, etc.

La crise dans laquelle nous entrons avalise nos positions et démontre, chaque jour un peu plus, qu'il y a urgence à agir en vue de faire bénéficier à l'ensemble du pays toute la résilience des territoires ruraux.

C'est donc dans un esprit de mobilisation collective que les acteurs de la ruralité ont fondé le Parlement rural français, **lieu d'échange** et **de réflexion** mais aussi lieu **d'action** et **d'engagement**.

L'essence du Parlement rural français est de contribuer à l'actualité du débat démocratique tout en donnant des pistes de réflexion sur des politiques de long terme, vision sans laquelle nulle cohérence n'est possible.

C'est ainsi qu'à travers ce document, différents acteurs du Parlement rural, élus, associations, chercheurs ou encore citoyens, contribuent, au regard de leur sensibilité propre, à la nécessité de « ruraliser » le plan de relance proposé par le Gouvernement le 3 septembre dernier.

En effet, si l'avenir de la France passera nécessairement par le développement des coopérations entre tous les territoires, garantissant ainsi les meilleures réponses aux défis écologique, économique, technologique et humain, nous devons apporter prioritairement une correction aux fragilités des ruralités, autrement que par une redistribution des programmes existants. Ainsi, après plusieurs décennies d'abandon par l'État, nous appelons à un véritable « plan Marshall » de la ruralité tant la tâche est immense.

Pour cause, au-delà des analyses nombreuses sur le montant réel engagé par l'État dans le plan de relance, qui représente en réalité 62,7 milliards d'argent frais, le plan « France relance » ne peut suffire à constituer une politique de long terme visant au redressement de la France.

Autour de trois grands axes que sont la compétitivité (35 milliards annoncés), l'écologie (30 milliards annoncés) et la cohésion (35 milliards annoncés), le plan proposé actuellement se coupe de son plus grand effet de levier : la ruralité.

Le monde rural est indispensable et doit être mobilisé pour repenser un modèle fondé sur le développement local afin de répondre au mieux aux enjeux de souveraineté industrielle, productive, alimentaire et nationale.

Les réseaux, d'eau ou d'assainissement, les divers équipements, comme les écoles, et de nombreux services sont déjà présents en milieu rural et souvent non saturés ; cette donnée, couplée à la large capacité d'accueil des campagnes françaises, font que les ruralités offrent des réponses alternatives et peu coûteuses aux phénomènes de concentration, de saturation et de pollution qui touchent les territoires urbains.

Les espaces ruraux disposent de surcroît des ressources naturelles (eau, air, produits agricoles ou forestiers) qui doivent favoriser leur développement tout autant qu'elles constituent des éléments indispensables à l'économie verte et au redressement du pays. Elles apportent des bénéfices inestimables à toute la société française à travers l'activité de la nature (traitement de l'eau, de l'air, captation carbone...).

Il est désormais urgent pour nos territoires de valoriser économiquement leurs fonctions environnementales et énergétiques.

Les campagnes françaises offrent également des réponses aux problématiques qui font face à notre société : sécurité, qualité alimentaire, logement, développement économique et emplois (écodéveloppement, économie verte), économie du bien-être (activité de pleine nature, bien-vieillir, bien manger), vulnérabilité, exclusion, immigration, transitions énergétique, écologique, climatique, démographique...

Un plan de relance en demi-teinte

En l'état, un plan de relance qui ne fait que « garantir la mobilisation des financements dédiés » ne peut en aucun cas répondre aux enjeux des territoires ruraux.

En réalité, le plan de relance s'appuiera, en ce qui concerne la cohésion des territoires, essentiellement sur des programmes d'action déjà existants : Action cœur de ville, Territoires d'industrie, plan France très haut débit, France services ou Petites villes de demain. Si l'on peut se réjouir qu'aucune nouvelle couche administrative n'ait été ajoutée, il est néanmoins difficile d'appréhender la différence entre crédits nouveaux et crédits recyclés. En outre, alors même que l'objectif du plan est « de favoriser l'émergence de projets et de créer de l'activité dans les territoires », le Gouvernement, qui abonde d'un milliard d'euros supplémentaires la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), provoque, dans le même temps, un affaiblissement considérable de l'autonomie fiscale des collectivités en faisant peser sur leurs budgets les baisses d'impositions des entreprises.

Pour autant, nous devons saluer les fonds supplémentaires alloués au déploiement du très haut-débit, dans la mesure où les réponses aux besoins des territoires ruraux se trouvent aussi dans le développement des usages du numérique : mobilité partagée, autonomie, robotisation des activités, télémédecine, télétravail, etc.

Un point notable du plan est qu'il contient aussi des mesures dites « non financières ». L'Association Nationale Nouvelles Ruralités avait déjà appelé à une redéfinition du rôle du sous-préfet en faveur du développement du territoire, rôle qui pourra s'incarner dans celui des « sous-préfets à la transformation et à la relance ».

Toutefois, il convient d'être vigilant sur les profils et la formation des représentants de l'État, qui doivent être totalement dédiés à leur mission de développement et d'émergence de projets et non à des fonctions administratives, comme cela a été trop souvent le cas auparavant. Ils doivent être des professionnels formés aux dernières techniques d'animation de projet et regroupés au sein d'un réseau national dédié.

La simplification des procédures administratives est aussi essentielle si l'on veut que ce plan soit réellement efficace.

Si le Premier ministre appelle de ses vœux à un « choc de simplification » des normes, l'A.N.C.T. semble être l'acteur le plus indiqué pour remplir le rôle de guichet unique.

Construire de nouveaux paradigmes

La pandémie de Covid-19 et le confinement généralisé qu'il a engendré ont rebattu les cartes autour du mode de vie des citadins. D'ores et déjà, les maisons de la Creuse s'affichent parmi les produits phares des agences immobilières parisiennes, témoignant d'un plébiscite en faveur d'un mode de vie plus sain.

Or, alors même que tous les indicateurs confirment cette tendance, le plan France relance prévoit « une politique de logement relancée par la densification ».

Pourtant, la reconquête des centres bourgs est un enjeu majeur au même titre que la reconquête des cœurs de villes moyennes. Des actions de réhabilitation, de rénovation et d'adaptation de l'habitat sont essentielles pour l'attractivité de ces territoires, pour le mieux-vivre des habitants et, au-delà, pour pérenniser un patrimoine bâti qui constitue une richesse par sa diversité architecturale. Les petits bourgs ont été les grands oubliés ces dernières années des politiques urbaines locales où la vacance de logement y est très importante. En effet, sur les trois millions de logements vacants au niveau national, soixante pour cent d'entre eux sont situés dans les territoires ruraux.

Le volet culturel du plan France relance témoigne, lui-aussi, de la nécessité d'une réelle prise en compte des territoires ruraux. Sur les 614 millions d'euros attribués au patrimoine, plus de la moitié ira à la reprise d'activité des établissements publics patrimoniaux : musée du Louvre, Château de Versailles ou musée d'Orsay. La seconde partie sera consacrée à la valorisation « des métiers d'art et des savoir-faire d'excellence », parmi lesquels 80 millions mobilisés pour la mise en œuvre d'un « plan cathédrales » et 100 millions pour la restauration du château royal de Villers-Cotterêts, dans les Hauts-de-France.

Or, si ce patrimoine joue un rôle essentiel dans le rayonnement de la France, il n'en demeure pas moins qu'une impasse totale est faite sur le patrimoine rural. Pour rappel, les inégalités sont à ce point tangibles que la dépense par habitant du ministère de la Culture et de la Communication est de 2,6 euros en Picardie pour 113 euros à Paris.

Encore une fois, l'action culturelle constitue un formidable instrument de développement des campagnes françaises. Leurs projets culturels doivent être encouragés. Aussi, la culture prend, en ruralité, des formes particulières : elle ne s'incarne pas forcément dans des équipements ou des lieux dédiés : pas de cathédrale, ni de zénith, mais des espaces de création enrichis au rythme de l'itinérance ou de l'éphémère. La campagne constitue un lieu de création en capacité d'attirer de nombreuses formes d'art et de jouer avec l'espace et la nature à partir d'un potentiel patrimonial, élément de fierté de ses habitants. Par une démarche globale de soutien à la création et la diffusion culturelle de terrain, nous souhaitons rapprocher la culture des personnes isolées et des territoires excentrés.

En conclusion, si l'on peut se réjouir de certaines actions et de nouveaux moyens engagés pour la relance de l'économie nationale, il est à craindre que l'effet de saupoudrage des programmes soit réel. Aussi, l'Association Nationale Nouvelles Ruralités ne peut que déplorer une approche encore une fois centrée sur les politiques urbaines, encourageant les mouvements de concentration, quand tous les signaux disponibles montrent que la société réclame de l'espace et une meilleure qualité de vie.

Plus que jamais, la crise nous montre que la densité fragilise, quand la sous-densité renforce.

Le Parlement rural français s'inscrit donc à travers cette contribution dans une logique de co-construction auprès des acteurs publics et propose une démarche de relance par le local, dont les écrits suivants peuvent être les amorces.

Patrice JOLY
Président l'ANNR
Sénateur de la Nièvre

Analyses

Issus de différents horizons, élus, experts responsables professionnels et associatifs, citoyens, livrent ci-dessous leurs analyses et leurs propositions pour une nouvelle politique des ruralités destinée à dessiner un avenir meilleur pour l'ensemble des territoires et de la société.

La reconquête de territoires ruraux au coeur de la construction d'un nouveau modèle de développement

Dominique MARMIER
Président Familles Rurales

Alors que la crise sanitaire touche durement la France, de nombreuses voix s'expriment pour dessiner les contours d'un supposé « monde d'après ». Pourtant, la révolution technologique, la transition écologique ou encore l'évolution de nos modes de travail restructurent depuis de nombreuses années notre société et font apparaître à travers ce que l'on pourrait appeler les fractures françaises l'image d'un modèle économique et social à bout de souffle. En ce sens, la crise du COVID19 ne serait-elle pas le révélateur de nos faiblesses, engendrant une nécessaire accélération du changement ?

Au cœur de ces fractures, la fracture territoriale n'a eu de cesse de se creuser malgré les multiples avertissements électoraux, aboutissant notamment à la crise des « gilets jaunes » en 2018. L'écart grandit entre une population urbaine vivant dans les centres des grandes métropoles, diplômée, parfaitement intégrée dans mondialisation et la révolution numérique, et une population vivant à l'écart de ces grands ensembles, dans les territoires ruraux et périurbains, subissant de plein fouet le recul des services publics, des solutions de mobilités et l'explosion des dépenses contraintes.

France des gagnants, France des perdants de la mondialisation, métropoles dynamiques, territoires relégués etc. Les constats sont connus mais n'ont jamais suffi à engendrer une réponse politique à la hauteur des enjeux. Pourtant, la reconquête des zones rurales est au au cœur de la construction d'un nouveau modèle de développement, plus résilient, écologique et répondant aux aspirations de la société.

Le réarmement des territoires comme condition première du renouveau

Les zones rurales ont été les premières victimes du recul des services publics. La santé en est l'exemple le plus criant. Les déserts médicaux et les fermetures des hôpitaux de proximité ont fortement contribué à renforcer le sentiment d'abandon ressenti par une large partie de la population vivant dans ces territoires. Ainsi, 57% des ruraux estiment que leur commune ne bénéficie pas de l'action des pouvoirs publics, contre une moyenne de 36% parmi l'ensemble des Français. Cet écart est considérable. Dans les anciens bassins industriels, ce sont les délocalisations qui ont également durablement affaibli les zones rurales en engendrant des destructions d'emplois conséquentes. L'attractivité des campagnes dépend de la présence de ces services à la population et constitue avec l'offre d'emploi, les premiers freins à l'installation. Or, ces deux facteurs sont fortement corrélés et des actions d'envergure doivent être engagées pour réarmer les territoires.

Il convient d'abord de garantir à la population un socle minimum de services au public (santé, éducation, transports, numérique). Revendiqué depuis de nombreuses années, ce dernier n'a jamais été réellement mis en place et les « Maisons France Service » sont loin d'apporter une réponse suffisante.

Alors que les relocalisations sont évoquées comme une des réponses évidentes à la reconstruction, le retour de potentiels emplois dans notre pays ne devra pas conduire à une concentration de ceux-ci dans les métropoles, favorisant le déséquilibre et l'explosion du prix du logement, mais contribuer contribuer au

renouveau des territoires. Ainsi des dispositifs incitatifs forts devront être crées par les pouvoirs publics pour atteindre cet objectif. Le soutien à des secteurs comme le tourisme sera également primordial, au moment où l'hôtellerie, la restauration et les petits commerces sont fortement menacés.

Enfin, l'outil numérique a un rôle majeur à jouer dans ce réarmement. Télétravail, coworking, fablab, télémédecine, services dématérialisés etc. sont autant d'opportunités de développement. Alors que la crise nous a montré les potentialités d'utilisation du digital, de nombreux territoires sont encore loin d'être dotés d'une couverture numérique suffisante pourtant maintes fois promises. Cependant, un accompagnement renforcé devra être conduit pour que le numérique soit mis au service de la population, alors que 13 millions de Français sont en difficulté avec ses usages. Il ne s'agit donc pas seulement de déployer les réseaux mais aussi d'accompagner, grâce à la présence humaine et à la « médiation numérique », la population.

Un rôle central à jouer dans la construction d'un nouveau modèle de développement plus durable

La crise que nous traversons semble avoir renforcé la prise de conscience de la nécessité d'accélérer la transition écologique et la mutation de notre modèle économique. Bien qu'étant des idées ne datant pas d'aujourd'hui, il n'a jamais été autant question de circuits courts, d'autonomie alimentaire, de résilience et de solidarité. Une réelle opportunité de changement semble possible et passe nécessairement par les territoires qui seraient à la base même ce renouvellement de modèle. Etrangement et malgré l'évidence, l'après crise vu sous l'angle territorial n'a que très peu été évoqué. De plus, les zones rurales ont pour avantage de correspondre à l'idéal de vie de de plus de 81% de la population Française, majoritairement pour des raisons liées à la recherche de la qualité de vie. Si la ruralité a souffert d'un discours défaitiste voire misérabiliste véhiculé par une certaine élite parisienne, il semblerait que cette époque soit révolue.

Il est nécessaire d'agir tout d'abord sur la dynamisation de l'économie de proximité en développant fortement les circuits courts grâce des plateformes en ligne et à des réseaux de distribution locaux. Les consommateurs sont prêts à jouer leur rôle si nous leur en donnons les moyens. Une telle évolution sera également un soutien important aux producteurs, de plus en plus en difficulté face à la concurrence induite par un marché trop ouvert et qui doivent être accompagnés vers la conversion à une agriculture raisonnée ou biologique. Au-delà du secteur agricole, le commerce de proximité, déjà mal en point, ne survivra pas à cette crise. Pourtant, plus que des entreprises et des emplois, il joue un rôle primordiale d'animation, de sociabilisation et fait vivre une petite ville ou un village. Son utilité social et économique doit être reconnue comme telle. Un soutien massif des pouvoirs publics, conditionnés à des critères de développement local devra lui être apporté.

Un territoire plus durable c'est aussi une révolution des moyens de transports. Force est de constater que les zones rurales n'ont pas été épargnées en la matière. Au moment où les autorités appelaient à l'abandon du véhicule individuel, on fermait des petites gares, des lignes de bus sans fournir d'alternatives. Il n'est pas étonnant que la crise des gilets jaunes ait démarrée suite à l'augmentation des taxes sur les carburant. Les grandes métropoles ont effectué des progrès notables ces dernières années, il est temps d'en donner l'opportunité aux zones rurales. Si les transports collectifs semblent les plus adaptées dans les grandes agglomérations, les territoires doivent mettre l'accent sur le développement de l'usage du véhicule électrique et des solutions de co-voiturage ou encore de transports solidaires, tout en renforçant l'offre ferroviaire au lieu de la réduire.

Enfin, un territoire plus résilient c'est aussi un territoire avec plus d'autonomie énergétique. La ruralité a également ici sa carte à jouer grâce à l'espace et aux ressources qu'elle détient. Elle semble en effet parfaitement adaptée au développement de l'éco-construction, aux projets citoyens de production d'énergies renouvelables ou encore à l'économie circulaire.

Tout porte à croire que le temps du renouveau du monde rural est venu. Sous des formes différentes que celles que nous avons connues précédemment, la ruralité représente un atout majeur dans le changement de modèle que notre société semble vouloir advenir. Le changement interviendra au prix d'une modification profonde de la gouvernance et des prises de décision au niveau local. Seule l'alliance des pouvoirs publics, de la société civile organisée, les acteurs privés, des citoyens, permettra de relever collectivement le défi des territoires. Une grande partie des solutions sont connues et ont déjà été expérimentées. A présent l'enjeu est de passer de la parole aux actes et d'affirmer une volonté politique sans précédent.

L'autonomie alimentaire comme levier ville/campagne

Bernard FARINELLI

Spécialiste développement local

La crise du Covid-19 ravive les craintes de pénurie alimentaire, montrant l'absence réelle d'autonomie, notamment pour les grandes villes. Le réflexe, ou l'obligation parce qu'il y avait interdiction de circuler, du consommateur de recourir à la proximité, aux cycles dits courts, a amplifié une vitalité déjà présente : amap, magasins paysans collectifs, drive fermier, rayon GMS, vente directe à la ferme…

Jusque dans les années 1960, toute ville disposait de sa ceinture maraîchère et de ses marchés au sein desquels les paysans vendaient directement leurs productions. Cette réalité alors en voie de disparition via l'étalement urbain, l'automobile souveraine, le supermarché, décrite par Bernard Charbonneau dans Tristes campagnes (1973) s'est confirmée avec la spécialisation et l'industrialisation de l'agriculture, la concurrence systématisée et enfin la mondialisation. Ce nouveau système économique a créé une insécurité générale et chronique. La globalisation des échanges alimentaires est soumise à une géopolitique bouillonnante, à un bouleversement climatique (dont on commence à mesurer les impacts chaotiques), à des risques sanitaires majeurs (malbouffe, chimie non encadrée dans certains pays - 10 à 25% ne respecteraient pas nos normes -, maladies et surpoids). Et aujourd'hui à des pandémies. D'où la question de la relocalisation alimentaire, abandonnée au profit du cycle long, de l'export avant tout.

Quelle est l'autonomie alimentaire réelle de la France ? Un rapport sénatorial, (Laurent Duplomb, 28 mai 2019), au titre inquiétant « La France, un champion agricole mondial : pour combien de temps encore ? » alerte : sans le vin et les spiritueux, la France serait en déficit agricole commercial. La réalité se traduit par une importation de la moitié des fruits et légumes consommés, de porc (25%), de volaille (34%) et même des carences en viande bovine et produits laitiers. Certes l'agriculture produit beaucoup (exportation de céréales) mais insuffisamment dans le cadre de l'autonomie alimentaire.

Le Covid a montré du jour au lendemain notre dépendance et, en réaction, la volonté sociétale de renforcer un mouvement de fond, qui rend au cycle court sa pertinence et remet le local au centre de la démarche alimentaire, qui réaffirme la place des campagnes et des territoires.

Alors comment faire, comment revenir à l'autonomie ? En relocalisant. Réponse à la fois simple et complexe. Il ne suffit pas d'élever le bétail à la ferme. La France produit actuellement 55 % de ses besoins en protéines végétales pour l'alimentation du bétail, ce qui nécessite l'importation de soja OGM des États-Unis ou du Brésil et favorise la tragique déforestation. La ferme pour être elle-même plus autonome et pour que la viande le soit, doit donc promouvoir la production de luzerne, d'oléagineux, et de céréales… On imagine les changements radicaux pour l'agriculteur.

Comment aller plus loin, reterritorialiser, ré-assurer ? La réponse est dans la proximité. Tout le monde sera gagnant. Le territoire avec une agriculture nourricière qui embauche au contraire de l'agro-industrielle qui vide les campagnes, l'habitant et le consommateur qui en profitent. L'agriculture de proximité échappe par nature aux fonds de pensions internationaux (principalement américains) qui ont investi dans l'agroalimentaire et favorise un tissu de petites entreprises.

Depuis la mise en place des premiers cycles courts dans les années 2000, l'idée a avancé ; tout le monde semble aujourd'hui d'accord pour les généraliser. La loi Egalim du 30 octobre 2018 impose 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique d'ici 2022… L'assemblée permanente des chambres d'agricultures (APCA) vient de publier un document « Covid-19, Quelles actions à moyen-terme pour le redressement de l'agriculture française ? » Avec l'affirmation de « reconquérir notre souveraineté alimentaire et relocaliser la production ».

Si de multiples réponses et expériences - individuelles, professionnelles - sont apportées partout sur le territoire national, elles le sont rarement en cohérence. Or les enjeux nécessitent une approche offensive et optimale. Un outil existe (parmi d'autres). Le projet alimentaire territorial (PAT) initié par la loi d'avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la forêt du 13 octobre 2014, définit un projet local, partenarial, partagé. Cent cinquante PAT aujourd'hui avec des formes différentes, adaptées au territoire concerné et des résultats divers. Les freins restent nombreux, institutionnels (question de compétence, de chef de filât), lobbistiques (défense d'intérêts particuliers), organisationnels (transversalité difficile et personnes facilitatrices à trouver), juridique (critères de proximité très limitatifs dans les marchés publics).

A partir de la volonté locale de créer un PAT, plusieurs objectifs devraient être pris en compte :

- Réussir le processus de départ, en rédigeant une charte qui implique la co-construction avec les acteurs traditionnels - les professionnels (agriculteurs, coopératives, entreprises), les collectivités, les consulaires, les syndicats professionnels, les services de l'Etat - mais aussi avec les citoyens-consommateurs. Alors qu'ils sont de plus en plus demandeurs et partie prenante, faire sans les citoyens limite d'autant l'efficacité du projet. Aux citoyens de s'organiser, notamment au sein d'un collectif, réunissant associations, personnalités, enseignants…, à la fois contrepoids démocratique nécessaire et facilitateur dans la démarche (les questions sont traitées en amont et une réponse commune est apportée).

- Etablir une cartographie à partir du diagnostic du bassin de vie avec analyse des productions et de l'environnement, qui fasse le point sur l'offre et la demande. Que manque-t-il ? Quels sont les agriculteurs volontaires ? Quelles sont les installations à prévoir ?

- Définir le rôle de chacun. Les collectivités sont au centre du dispositif. Elles peuvent agir sur le foncier, protéger les terres agricoles, limiter les constructions, remettre des jardins à disposition de ceux qui n'en disposent pas, louer pour l'euro symbolique des bâtiments, financer des installations - plateformes logistiques locales (restauration collective et commerciale), légumeries, ateliers de transformation - participer à la gestion de l'outil qui sera mis en œuvre (régie directe, coopérative, association…).

- Eduquer à l'alimentation. La malbouffe, la restauration rapide, les plats cuisinés ont éloigné les consommateurs des fondamentaux - goût, santé notamment. Le PAT permet cette information, cet apport de connaissance – conférences, débats, documentaires. Le désir du toujours moins cher, inculqué au consommateur, qui privilégie à l'inverse des objets moins essentiels, pose le problème du vrai prix (avec ses composantes écologique, sociale) et du recentrage de la consommation (consommer des avocats chaque jour, fermer les yeux sur l'huile de palme par exemple…).

- N'occulter aucun problème. L'agriculture de proximité a besoin de mains. Or la main d'œuvre se paye. Comment faire baisser le coût, tout en conservant les acquis sociaux (quelques réponses : cueillette, woofing, travaux saisonniers, coups de main, regroupements d'employeurs, slashing (mener plusieurs emplois à la fois)) tout en redistribuant du travail. Cela pose logiquement la question d'un revenu universel (à définir), qui permettrait en assurant une base financière ou un complément d'accepter des boulots saisonniers et/ou jugés d'utilité sociale. Faire remonter aux instances européennes via les députés et l'Etat la nécessité d'orienter la PAC vers

cet objectif primordial et de modifier la législation des marchés publics en favorisant le local alimentaire.

- Réfléchir globalement. Le produit alimentaire local remet au goût du jour la ferme en polyculture et les coopératives de petite taille, qui s'interdisent la concurrence et restent sur leur territoire. Ce même produit participe à la réduction des GES. L'agriculture conventionnelle dépend en effet massivement des énergies fossiles (machines, engrais, pesticides, emballage, transport, stockage), d'où la conversion souhaitable en Bio et autres formules de conservation. L'approche alimentaire doit se penser comme un des 3 outils piliers du « Habiter » : alimentation / (im)mobilité douce / émancipation « vernaculaire » individuelle & collective pour agir (formation, apprenance…).

- Réorienter les dépenses publiques vers ce type de projet, car le retour sur investissement est certain et énorme.

- Etablir un plan d'actions rapide et ambitieux. Les crises ne vont pas s'estomper, mais s'accélérer. Il y a urgence.

En conclusion, les territoires ruraux sont la solution quant à l'autonomie alimentaire, dès lors que chacun y met la volonté nécessaire.

La Campagne, rendue triste il y a un demi-siècle par le plan européen Mansholt (1962), redevient nourricière et joyeuse, reprend sa place.

Réindustrialiser la France

Joel ALLAIN

Adjoint au maire de Bourges

La COVID 19 démontre douloureusement la fragilité du Monde et de son modèle économique ultra-libéral.

La crise sanitaire du COVID 19 qui nous frappe, en plus d'être dramatique pour les populations, révèle la fragilité du monde et les limites de la globalisation. La 6ème puissance économique du monde, la France, est incapable de mettre en place un système industriel permettant de répondre dans des délais raisonnables au besoin en matériel médical, respirateurs, masques, blouses, tests, médicaments… On peut donc légitimement s'interroger pour demain sur la gestion sanitaire de cette catastrophe. Demain, qu'en sera-t-il de la fabrication et de la distribution du vaccin lorsqu'il aura été découvert ?

La France doit résolument se tourner vers une nouvelle économie de proximité et une réindustrialisation de nos territoires, respectueuses des hommes et de notre environnement.

Sur le plan économique, depuis le Général de Gaulle, la France a fait le choix de l'indépendance militaire et énergétique. Or, ce choix s'il a été sans doute le bon au sortir de la 2ème guerre mondiale, n'a jamais véritablement été rediscuté et ni enrichi depuis, que ce soit par le débat au sein de la représentation nationale ou par le Peuple. Il est reconduit plus ou moins à l'identique depuis des années, sans remise en question, dans les différentes lois de programmation alors que le monde a changé et que les menaces ont largement évolué.

Plus précisément, la France ne s'est pas posée la question de savoir si cette indépendance n'était pas également nécessaire dans d'autres domaines où elle a fait le choix exclusif de la mondialisation, laissant le seul marché décider pour nous. La situation actuelle nous démontre ces négligences…

C'est pourquoi, la France doit s'engager désormais dans un vaste plan de relocalisation de son industrie et avoir le courage politique de s'opposer aux directives européennes lorsqu'elles ne sont pas compatibles avec ses choix de politique intérieure. Elle doit s'opposer fermement aux politiques économiques et financières qui nous sont imposées par les U.S.A. et la Chine. Elle doit faire entendre fermement sa voix face à l'Allemagne lorsque l'Europe déraille et nous impose des règles absurdes et contraires à nos intérêts.

Ainsi, quelques mesures devraient être étudiées immédiatement pour une mise en œuvre rapide :

- Adopter une grande loi sur la « Ruralité » à l'instar de ce qui s'est fait sur les politiques de la Ville, réaffirmant le développement de tous nos territoires et privilégiant production et consommation locale.

- Mettre fin à la « politique de la métropolisation » et des « grands ensembles » pour revenir à une véritable politique d'aménagement du territoire dans laquelle l'Etat impulse et encourage les initiatives locales.

- Encourager les acteurs locaux afin de redynamiser le développement local autour des groupements de communes et des Régions. A l'Etat central, les missions régaliennes. Aux collectivités, la possibilité de prendre des décisions rapides, en adéquation totale avec les caractéristiques du terrain et de leurs habitants.

- L'initiative « Territoires d'industrie » doit clairement devenir une priorité nationale et être orienté vers une relocalisation des activités sur le territoire national par la mise en place d'un fonds national d'aide à la relocalisation des activités…

- Une nouvelle taxation des importations doit être étudiée pour permettre d'une part de financer une nouvelle économie écologique de proximité et d'autre part d'inciter les industriels à rapatrier leur production extérieure.

- Revoir les règles des marchés publics en introduisant un critère de proximité pour donner la préférence aux entreprises implantées localement.

- Réaliser enfin l'égalité numérique des territoires en investissant massivement partout en France.

Dans ce contexte, les villes moyennes peuvent devenir des territoires du renouveau industriel et écologique français.

L'exemple de Bourges

Le bassin d'emploi de Bourges a beaucoup souffert d'un manque d'attractivité au cours des 20 dernières années essentiellement dû aux restructurations industrielles de la Défense combinées à de fortes délocalisations. Alors que la population française croissait significativement de près de 10 millions de personnes depuis 20 ans, celle de Bourges régressait de près de 10 000 habitants, son aire urbaine stagnant.

Or, la zone d'emploi de Bourges possède encore des atouts considérables qui peuvent permettre à ce territoire de rebondir vers un développement harmonieux et équilibré, plaçant l'Homme et l'Environnement au centre de nos préoccupations.

Autour de l'industrie de Défense d'abord et leurs sous-traitants ; mais plus largement avec de nombreuses entreprises dans les domaines aéronautique, automobile, et même agroalimentaire. Les domaines de la mécanique, de la robotique, de la vision, de la plasturgie, de l'informatique notamment, sont représentés par des entreprises et des laboratoires de recherche publics ou privés de pointe. L'agroalimentaire, l'industrie de la santé, les industries agroalimentaires sont également présentes sur le territoire.

Bourges possède encore un savoir-faire et une main d'œuvre de grande qualité ; même si elle a beaucoup perdu d'emplois qualifiés au cours des 20 dernières années.

Bourges est également un territoire d'ingénierie, tant dans les entreprises que dans ses formations et sa recherche de niveau national et international.

Ainsi, plusieurs projets de développement industriel pourraient être engagés à Bourges à partir des compétences identifiées et reconnues, présentes sur le territoire, s'appuyant sur la recherche d'un développement harmonieux entre les salariés, leur entreprise et l'environnement.

- Réindustrialisation et encouragement des rapatriements des productions faites à l'étrangers dans les PME de mécanique avec le soutien du pôle de compétitivité de la mécanique vallée. Mobilisation des chercheurs du domaine de la mécanique ; nécessité d'une action forte de l'Etat pour imposer aux industriels de Défense d'apporter leur concours à ces relocalisations/développements d'activités nouvelles.

- Mise à l'étude de projets industriels de diversification dans les industries de défense du territoire dans les domaines de la santé et des nouvelles énergies.

- Lancement d'un grand projet de création et localisation d'entreprises industrielles de l'audiovisuel à Bourges autour des compétences nationales de l'ENSA et des savoir-faire locaux culturels dans ces domaines.

- Mise en place immédiate du projet « Produire et manger local » avec les producteurs agroalimentaires locaux ; structuration de la filière agroalimentaire du Département. Lancement des opérations « manger proche et manger bio » dans les établissements publics locaux et lancement de la construction d'un restaurant municipal.

- Développement d'une industrie locale autour des technologies de l'aide et du maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes et de la domotique, en s'appuyant sur les domaines de la vision et de la robotique maîtrisés par les laboratoires de recherche locaux.

- Développement d'une filière de l'industrie informatique en s'appuyant sur les compétences du laboratoire informatique de l'INSA CVL ; réserver la pépinière au développement de start-up du numérique ; Engager la ville rapidement dans un projet de Smart City pour permettre le démarrage d'entreprises locales par des commandes publiques…

- Soutien des entreprises locales du BTP et des fabricants de produits intervenant dans les opérations de requalification énergétique des bâtiments. Engagement de la collectivité à rénover ses bâtiments publics, en commençant par la mise en œuvre d'un vaste plan de rénovation des Ecoles.

- Soutien de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les établissements locaux (INSA, ENSA, IUT, CCI…) en particulier pour les projets de formation et de recherche impliquants des industries régionales (Bourses de recherche, nouvelles filières en apprentissage, etc.). Les importants moyens et compétences des Ecoles militaires de Bourges pourraient utilement être mis à disposition pour des formations dans les entreprises locales notamment dans les domaines de la logistique et de l'informatique.

- Accélération du déploiement THD dans tous les foyers de l'Agglomération de Bourges.

La gouvernance de ces projets doit revenir aux agglomérations qui doivent enfin jouer leur rôle de « collectivité de projets », pour avoir une chance de réussite. Dans cette hypothèse, l'agglomération doit s'entourer évidemment de tous les acteurs du développement industriel : entreprises, syndicats patronaux et salariés, chambres consulaires, et collaborer étroitement avec les autres agglomérations de la Région et avec le Conseil Régional.

L'État doit impulser et mettre en place des dispositifs nouveaux et des fonds nécessaires. Pour autant, il ne doit pas piloter dans la mesure où le développement local, pour être durable, se fera par les habitants, les entreprises, les initiatives locales et les élus locaux, ou ne se fera pas !

Relancer le secteur CHRD et revivifier les territoires

Roland HÉGUY

Président Confédéral Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre dernier le plan « France relance » pour redynamiser l'économie à la suite de la crise sanitaire. Nous attendions, de ce plan, des mesures économiques et sociales en faveur de notre secteur qui a été plongé en « activité zéro » entre le 15 mars et le 2 juin et subit toujours des règles restrictives. Il ne fut finalement qu'une grande déception et donne l'impression que le Gouvernement ne prend pas la vraie mesure de la crise que nous traversons.

On dit que la saison estivale fut globalement satisfaisante. C'est vrai. Les Français se sont souvenus que la France est belle et qu'elle vaut la peine d'être découverte ou re-découverte. Les territoires ruraux et les littoraux ouest de la France ont retrouvé une dynamique avec un afflux de clientèle au profil plus jeunes.

Le rebond estival n'est que l'arbre qui cache la forêt. Un mois et demi d'activité ne peut pas compenser plusieurs mois de non-activité et un avenir marqué par l'incertitude.

Cette rentrée constitue le moment de vérité pour notre secteur. Dans les métropoles, la situation économique demeure très préoccupante pour nos professionnels, eux, qui travaillent en temps normal avec une clientèle d'affaires, d'événementiel qui représentent près de 35 % des taux d'occupation. Partout ailleurs, les touristes étrangers sont toujours aux abonnés absents ainsi que la clientèle sénior.

Le plan de relance du Gouvernement ambitionne à la fois de retrouver en 2 ans le niveau économique d'avant-crise et de préparer la France de 2030. Mais rien ou si peu pour les territoires ruraux. Mais rien ou si peu pour notre secteur. Alors même que les français ont exprimé un vrai désir de campagne, d'espace, de territoires. Alors même que, durant la période de confinement, la vie est apparue bien triste sans nos établissements.

Nous tenons cependant à lui rappeler que la situation économique des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs et discothèques est toujours extrêmement critique, et qu'à très court terme, c'est près de 15 % de nos établissements qui sont menacés de fermeture soit potentiellement 200 000 salariés au chômage d'ici la fin de l'année, faute de trésorerie et de perspectives. Pour rétablir la confiance il faut donner de la visibilité à nos entreprises. Avant que le plan ne commence à produire ses effets en 2021, la soudure à réaliser cet automne sera très difficile. C'est pourquoi, nous attendons des mesures complémentaires adaptées au tourisme, qui représente 8 % du PIB.

Où sont les mesures pour préserver l'emploi et les trésoreries des TPE/ PME ?

Depuis le 15 mars, l'UMIH et ses structures associées travaillent dans le but d'éviter à tout prix la casse économique et sociale de nos établissements. Nous avons produit une contribution pour permettre au secteur CHRD de rebondir et de revivifier les territoires. Malgré cette méthode de travail, les mesures du plan de relance ne rassurent pas la profession en ce qui concerne la préservation des emplois, ni en matière de renforcement des trésoreries.

Pour que réellement nos professionnels sortent la tête de l'eau, nous attendons toujours des mesures fortes à très court terme pour tenir cet automne :

- La prolongation du dispositif de l'activité partielle « covid-19 » au moins jusqu'au 31 mars 2021 et aussi longtemps que cela sera nécessaire pour accompagner la reprise d'activité du secteur, y compris pour les sièges sociaux et sous-traitants dépendant de la filière.

- Sur les loyers, la suspension des pénalités et des poursuites pour nos professionnels jusqu'au 31 décembre 2020 avec un prolongement de l'ordonnance du 25 mars 2020 et l'instauration de mécanismes d'incitation fiscale avec l'instauration d'exceptionnelle en 2020, d'un crédit d'impôt au bénéfice des bailleurs.

- Une exonération de charges patronales et salariales jusqu'à la fin de l'année 2020 pour accompagner la relance du secteur.

- Faire enfin contribuer les assureurs aux pertes d'exploitation du secteur.

- Le report des échéances bancaires de 6 mois supplémentaires (pour être porté à 12 mois, jusqu'en mars 2021) pour les TPE et PME du secteur.

Comprendre le potentiel stratégique des territoires

La crise sanitaire du COVID 19 est un choc sans précédent par son ampleur et ses conséquences. En quelques mois, nous avons dû réduire drastiquement nos activités, vivre un confinement long, et redécouvrir combien nous étions à la fois mortels et fragiles face aux perturbations de notre mondialisation. Le Chef de l'Etat l'a très tôt affirmé : au-delà de la réponse de court-terme, cette crise nous invite à penser le jour d'après différemment du jour d'avant. En d'autres termes, cette crise nous amène à revoir nos priorités, ajuster nos stratégies individuelles comme collectives.

L'Association Nationale Nouvelles Ruralités s'est créée en 2015 pour porter la voix des campagnes dans une société française comme européenne qui la néglige trop souvent. Il ne s'agissait pas pour autant de créer un énième bureau des pleurs mais de montrer que nous avions, encore et toujours, besoin des territoires ruraux riches d'hommes et de projets, de nature et de sols cultivés. Nous souhaitions ainsi non seulement essayer de corriger quelques injustices spatiales mais plus largement encore proposer une ambition pour la ruralité en ce XXIème siècle. Notre message est souvent bien accueilli. A l'heure du développement durable, l'espace rural est bien vu comme un atout. Pourtant, rarement, il n'est perçu comme éminemment stratégique. Cette crise, nous semble-t-il, nous le fait redécouvrir.

D'abord, il apparait évident que nous avons tous besoin de campagnes dans nos vies. Les premiers temps du confinement ont montré une migration massive vers les maisons secondaires. Ce fut particulièrement impressionnant sur Paris où près d'un habitant sur quatre s'est confiné au vert. Durant la crise, la visualisation des sites immobiliers pour des biens situés en milieu rural a très largement augmenté soulignant le désir d'une grande partie de la population de vivre demain à l'extérieur des villes. La campagne semble être depuis quelques années la promesse d'une autre qualité de vie : l'accès à des espaces de nature, des paysages préservés, du calme et de la sécurité. Cette crise, au combien anxiogène, souligne une tendance de fonds : nous voulons tous demain être des ruraux, même occasionnellement. Le télétravail, de fait obligatoire pour ceux qui le pouvaient, s'est, chemin faisant, montré plus opérationnel que ce qu'on imaginait. Des habitudes ont été prises, ce qui ne manquera pas d'alimenter une réflexion sur une nouvelle organisation du travail plus souple mais non moins efficace pour le temps d'après. Si l'on souhaite concrètement accompagner ce mouvement, il faudra éviter les erreurs du passé qui ont conduit à un étalement urbain anarchique et une glauque périurbanisation. Penser le jour d'après demande donc de retrouver des politiques d'aménagement du territoire d'envergure. Il ne faudra plus penser seulement à la mise en lien de notre archipel urbain et à accorder des subventions à quelques champions, il faudra également construire partout des systèmes ville-campagne intelligents, reliés et connectés. Le bassin de vie est une notion que l'on a trop vite oubliée. La France post-covid peut se redynamiser par l'emboitement de ces territoires associant ville et campagne. La maille régionale sera sans doute un cadre cohérant pour la développer.

Ensuite, l'alimentation de base est redevenue au cœur de nos préoccupations. Nous avons ainsi redécouvert qu'une société qui ne manque de rien n'est pas une situation acquise pour toujours. Aujourd'hui, nous sommes encore capables de fournir tous les besoins en farine, blé, lait mais nous sommes déjà déficitaires sur les fruits et légumes, les volailles ou les aliments de notre bétail. Nous importons par exemple

55 % de nos tomates, 49 % de nos fraises, 45 % de nos poulets et une large partie de nos besoins en protéines végétales, bien que la France ait, depuis 40 ans, pris une avance considérable sur les autres pays d'Europe en matière de production d'oléo-protéagineux. Nous avons donc paresseusement occulté nos dépendances alimentaires et bien souvent laissé filer nos positions à l'échelle internationale. Le consensus semble désormais acquis, il nous faudra retrouver une souveraineté alimentaire. Le monde agricole l'a souvent défendu mais il a souvent aussi prêché dans le désert. Les marchés devaient donner le « la », quitte à fermer les yeux sur les distorsions de concurrence, impactées notamment par les normes environnementales et les coûts salariaux. Il nous faudra également repenser notre chaine agro-alimentaire, et sans doute favoriser la relocalisation partielle de notre agro-industrie.

Le « Made in France » n'est pas qu'une pirouette marketing. Développer une production et une transformation dans le cadre de la souveraineté alimentaire, c'est développer une agriculture productive et durable, respectueuse de l'environnement, et qui soit capable de résister aux importations extérieures. C'est aussi retrouver une capacité industrielle et des emplois pour nos régions. Nous devrons travailler sur la mise en compétitivité de nos agricultures et de leurs filières. Pour ce faire, nous devrons repartir des territoires pour reconstruire des filières résilientes (incluant les acteurs de la distribution), inscrites dans les savoir-faire et les attentes de nos citoyens-consommateurs, coordonnées au niveau national et encouragées au niveau européen. Nous devrons, pour ce faire, promouvoir une politique agricole et alimentaire européenne ambitieuse, mais non coercitive, dans son budget et ses orientations, tenant compte des spécificités locales et nationales, basée sur le principe de subsidiarité, notamment dans l'équilibre entre production et protection de l'environnement. Nous devrons aussi redevenir cohérents dans le choix de nos accords commerciaux internationaux où trop souvent le volet agricole est une monnaie d'échange. Il s'agira, *in fine*, d'oser avoir une stratégie de développement pour notre secteur primaire qui à l'aune de ce choc redevient premier.

Ce développement supposera des politiques, mais également un accompagnement technique et financier de terrain. Il supposera ainsi des formations, de nouveaux fonds d'investissements et des capacités de recherches variées car tous les territoires n'auront pas les mêmes besoins. L'accès en proximité à une alimentation de qualité pour tous est définitivement un des éléments de stabilisation et de rassurance de nos sociétés. Circuits courts et circuits longs, plutôt que s'opposer artificiellement, devront donc se compléter pour le bien commun de tous, en proposant, dans l'ordre, des produits des territoires, français et enfin européens. Cette crise nous a montré également combien nos interdépendances manquaient de solidarité. La souveraineté alimentaire de la France ne devra pas pour autant devenir un égoïsme. L'Europe et la France en particulier doivent plus que jamais jouer un rôle dans la stabilisation à venir du continent Africain, et du Maghreb notamment qui est à nos portes. Nous bénéficions d'atouts pédoclimatiques importants qu'ils seraient criminels de garder pour nous. Nous plaidons donc aussi pour activer également une verticale géostratégique alimentaire Europe-Afrique pour reprendre l'expression de Jean-Louis Rastoin, grand spécialiste des systèmes alimentaires mondiaux.

Enfin, cette crise nous amène à voir plus loin encore. Si la campagne-cadre de vie et la souveraineté alimentaire réémergent bien comme des solutions à nos maux contemporains, les territoires ruraux auront demain en effet un rôle plus important encore à jouer. Notre monde globalisé est de plus en plus chaotique, fait de perturbations permanentes, sociales comme économiques, climatiques et écologiques. Nous vivrons bien d'autres crises systémiques. La mère des batailles du monde d'après sera donc de construire des modes d'organisation sociétale plus résilients, nous permettant d'anticiper sans cesse et de nous relever aisément des chocs.

Ils devront aussi être plus solidaires, favorisant la coopération entre les hommes mais aussi en réinventant d'autres rapports à la nature, des rapports ni sacralisés, ni standardisés. En d'autres termes, nous avons redécouvert combien nous souhaitions une société plus apaisée et moins frénétique, plus reconnaissante des efforts de chacun, y compris de ceux qui n'étaient pas en tête de cordée. Nous avons redécouvert que notre intelligence collective ne demandait qu'à être activée et qu'elle pouvait déplacer des montagnes. Nous avons redécouvert aussi que la nature n'était pas bonne en soi et qu'elle demandait attention mais aussi gestion et approche pragmatique.

Pour ce faire, il nous faudra définitivement faire le deuil de la macro-solution imposée d'en haut et cesser d'imaginer que nous aurons toujours des milliards de fonds publics à dépenser pour contrer les catastrophes. Cette société davantage résiliente devra ainsi, outre assurer sa souveraineté alimentaire, renforcer son autonomie énergétique et développer le renouvelable, gérer ses espaces de nature sans forcément les mettre sous cloche ni les artificialiser. Elle devra également savoir anticiper ses besoins en compétences pour donner à chacun la capacité de rebondir et de s'épanouir. Elle devra imaginer d'autres accès à la culture qui ne peuvent plus être si concentrés. Elle devra enrichir le quotidien pour chacun, en favorisant les mobilités souples et le télétravail.

Cette France résiliente dans une Europe ambitieuse ne pourra se construire par décret. Elle devra se façonner depuis les territoires, avec les hommes qui les font vivre et qui y vivent. Seul ce cadre stratégique pourra offrir l'agilité nécessaire, favoriser la contextualisation des réponses et la mise en système de nos enjeux. Ces territoires de vie et de projets, nous les définissons donc pas avec nos anciennes catégories de ville d'une part et de campagne d'autre part. Nous les voyons infiniment inclusifs et suffisamment étendus pour porter des stratégies structurantes. La ruralité dans ce dessein n'est donc pas l'espace hors la ville. Ce n'est pas non plus son hinterland vassalisé. C'est une partie d'un tout. C'est le yin du yang ou inversement. Mais, ne soyons pas pour autant naïfs, ce retournement territorial ne sera pas spontané. S'il demande d'approfondir la régionalisation et de voir advenir un Etat stratège moins jacobin, il suppose aussi d'entrer dans une nouvelle ère territoriale, celle de la coopération qui ne joue pas sur les rapports de force nés de la densité des populations. Il faudra penser une ingénierie et une gouvernance de la transversalité plutôt qu'une mosaïque de périmètre à faire dialoguer.

Comme souvent, les crises sont un Janus à double visage. Elles closent brutalement un monde passé pour ouvrir de nouveaux possibles. Le monde d'après sera sans doute celui des territoires systèmes et d'une agriculture redevenue stratégique par sa diversité. Nous espérons que nos vieux réflexes ne nous écartent pas de cette prometteuse ambition.

Daniel PRIEUR
Secrétaire Adjoint de la FNSEA

Philippe LEROUX
Directeur de la fondation Avril

Guillaume DHERISSARD
Directeur de Sol et Civilisation

Le numérique, opportunité des ruralités

René SOUCHON

Ancien ministre
Ancien président de la région Auvergne

La tragédie sanitaire qui frappe le monde et la France est l'occasion de nombreuses remises en cause.

Le monde d'après ne sera pas semblable au monde d'avant.

Dans ces changements à venir, réside une opportunité de développement nouvelle pour les territoires ruraux.

Chaque jour apparaissent de nouvelles questions, de nouveaux problèmes quant au déconfinement dans les zones urbaines à forte concentration de population : impossibilité de respecter les gestes barrières dans les transports, dans nombre de communes, difficultés dans les écoles, etc.

Dès lors qu'on ignore aujourd'hui quand et comment venir à bout de cette pandémie, il faut apprendre à vivre avec elle.

Les territoires à faible densité de population, pour les plus éloignés des zones urbaines, sont relativement à l'abri des contaminations. La Lozère, avec ses 14,8 habitants au km² (Sources INSEE 2016) en est un bel exemple.

Les sondages montrent depuis longtemps que nos campagnes sont enviées pour leur qualité de vie. Avec la pandémie, le désir de ruralité n'a fait que croître et ceux qui ont pu vivre le confinement au vert s'en réjouissent.

Pour autant, est-ce que l'on peut envisager dans le « monde d'après » des migrations significatives vers les territoires ruraux ?

Si les zones rurales péri-urbaines bénéficient, depuis longtemps déjà, d'un regain de population (économie résidentielle), il n'en va pas de même de celles les plus éloignées.

Peut-on espérer un nouveau dynamisme pour elles aussi ?

Beaucoup d'indices penchent en faveur de cette hypothèse.

En effet, la crise actuelle accélère le basculement vers une société où le numérique s'impose partout.

Le télétravail qui peinait à décoller dans notre pays a explosé depuis le mois de mars 2020. Plusieurs sondages (DESKEO-Terra Nova) montrent qu'environ 60 % des sondés souhaitent intégrer le télétravail dans leur quotidien, même après la crise.

La digitalisation de la santé qui est au coeur du plan gouvernemental « Ma santé 2022 » vient de connaître elle aussi un développement considérable.

L'assurance maladie a facturé 1 million de téléconsultations entre le 6 et le 12 avril 2020.

La téléconsultation qui est déjà un outil incontournable aux U.S.A., au Canada, en Europe du Nord, dans les zones à faible densité de population et au climat rigoureux, a même séduit dans l'hexagone les plus âgés ! D'après la plate-forme Doctololib, 15 % des télé-consulteurs ont entre 55 et 64 ans et 11 % ont plus de 65 ans.

Depuis quelques années, des cabines médicales connectées ont fait leur apparition. La « consult station » de la société H4D permet dans un local de la taille d'une grande cabine de douche, de concentrer les équipements de diagnostic qui permettent à un médecin à distance de traiter 96 % des 272 pathologies les plus fréquentes en médecine générale !

Bref, la crise consacre la télémédecine.

Le numérique a également accéléré la mutation vers un enseignement à distance que tous les enseignants ont dû mettre en pratique.

Il faut ajouter l'explosion du commerce en ligne.

Il n'y a pas que les grandes plate-formes, type « Amazon », qui en soient les bénéficiaires. Très intéressant pour les zones rurales, les ventes directes de produits locaux issus le plus souvent de l'agriculture se sont envolées ! Les producteurs se sont associés, les communes, les communautés de communes et les départements ont soutenu le mouvement et il n'y aura pas de retour en arrière.

Même la culture sous toutes ses formes s'est rendue disponible pour pénétrer tous les foyers suffisamment connectés (visite virtuelle de musée, concerts, théâtre, etc.).

Les expérimentations de transport, y compris en milieu rural, ne cessent de se développer, en utilisant les mises en relation autorisées par le numérique.

Les zones rurales les plus éloignées des villes ont souffert, dans le « monde d'avant », de l'absence ou de l'insuffisance d'emplois, de la disparité ou de la raréfaction des services publics, particulièrement d'enseignement, de médecine et de transports.

Et voilà qu'à la lumière d'une crise sanitaire sans précédent dans le monde moderne, ces handicaps sont largement gommés !

On peut, pour nombre d'activités, travailler à distance et c'est notamment le cas pour les catégories CSP+, les cadres, qui sont peu, voire quasi absents, de nos communes les plus rurales.

Les services au public les plus essentiels sont de retour grâce au numérique !

Encore faut-il que téléphone mobile et très haut débit soient au rendez-vous dans les zones à faible, voire très faible, densité de population.

C'est loin d'être le cas et plus que jamais, il faut montrer à nos gouvernants que nombre de problèmes auxquels ils sont confrontés peuvent avoir une solution dans l'espace rural grâce à l'outil numérique.

Il faudrait ajouter à la démonstration que la restauration de la biodiversité, la promotion d'une économie circulaire de nature à atteindre nos objectifs de préservation de l'environnement, passent aussi par nos zones rurales.

« Oser le développement local » propose l'Association des maires ruraux.

Pour le réussir, il faut accélérer l'équipement en infrastructures numériques, car, aujourd'hui, le retard d'équipement de nos campagnes en téléphonie (4G) et en internet THD, creuse les inégalités, au lieu de les gommer ! Le coût d'équipement, quand on considère les sommes engagées ici ou là, est loin d'être inenvisageable.

Ce qui était impensable devient pensable, a dit le Président de la République.

Les territoires ruraux veulent et doivent, dans l'intérêt de la société, entrer dans ce « monde d'après » hier impensable !

Dominique RAVON

Président de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (UNMFR)

Avec l'épidémie qui touche notre pays, nous avons tous la perception d'avoir partagé le même événement et, en même temps, selon ce à quoi nous tenons, là où nous vivons, nous ne l'avons pas vécu de la même manière.

Nous avons tous agi ces dernières semaines sous contrainte et néanmoins, nous avons exploré de nouvelles manières de communiquer, consommer, se distraire, travailler, se former… Les routines ont laissé place aux tâtonnements, aux explorations qui ont dévoilé de belles découvertes et ouvert de nouvelles perspectives.

Maintenir le lien, encourager les coopérations et soutenir les solidarités

Le 16 mars 2020 a résonné comme une journée très particulière dans toutes les MFR de métropole ou des départements et régions d'outre-mer. En 24 heures, alors que les élèves restaient chez eux, les équipes pédagogiques se mobilisaient pour organiser la continuité pédagogique avant le confinement général, décrété le lendemain à midi.

À quelques semaines des examens de fin d'année, il s'agissait de la dernière ligne droite pour bon nombre de jeunes et d'adultes en formation, une période qui requiert un accompagnement et un soutien intensif. Il fallait être là aussi pour les jeunes ne pouvant bénéficier du soutien affectif de leurs familles dans l'expérience du confinement : apprentis habitant seuls à proximité du lieu de travail, mineurs étrangers non accompagnés ou encore jeunes européens en service civique.

Alors les MFR ont fait preuve de leur capacité à réagir, et vite. Intuitivement, elles savaient ce qui était important : conserver le lien avec leurs élèves ou leurs stagiaires de la formation professionnelle continue et leur permettre de poursuivre leurs apprentissages, accompagner les familles des plus jeunes sans faire peser trop lourdement la charge sur leurs épaules.

Cette période a aussi nécessité de revenir vers les entreprises, le plus souvent pour suspendre les stages par mesure de précaution ou les réorganiser. Les contrats d'apprentissage quant à eux se sont poursuivis avec toutes les mesures nécessaires.

A l'image des solidarités usuelles dans des territoires plus isolés, le confinement s'est accompagné de grands moments de coopération : distribution des stocks inutilisés de masques et surblouses, fabrication 3D de visières pour les soignants, promotion des réseaux de producteurs, mais aussi challenges en ligne ou jeux sérieux pour vivre des moments plus légers en famille ou entre amis, lettres de soutien écrites par des jeunes aux résidents des Ehpad… Les réseaux sociaux ont relayé les messages de soutien, d'encouragements et de félicitations à l'égard des apprentis, stagiaires et anciens élèves engagés dans la crise.

Vivre le digital en milieu rural

Compte tenu du contexte, l'usage du numérique s'est révélé comme une évidence pour assurer la continuité pédagogique à distance.

C'est alors une véritable mobilisation qui s'est opérée pour assurer des séquences de formation par alternance et à distance : développement et mise à disposition d'un kit pédagogique sur la plateforme pédagogique collaborative W@lter (pour Web Alternance) des MFR, recherche d'outils complémentaires, partage de ressources…

C'est aussi un réel parcours du combattant qui s'est mis en place pour assurer une assistance aux familles, faire face aux problèmes de connexion. La formation à distance nécessite quelques moyens : un ordinateur, une connexion Internet ou l'accès à la 4G sur un mobile. Dans nombre de foyers, on se partage souvent un seul ordinateur avec une connexion Internet plus ou moins vaillante selon les zones rurales.

Il a donc été indispensable de prévoir des alternatives : le prêt d'ordinateurs portables, mais aussi le téléphone, le courrier. Des points de retrait ont été aménagés dans les communes avec la possibilité de venir rechercher son enveloppe nominative.

Dans le contexte traversé, l'écart entre territoires s'est révélé flagrant. Fracture territoriale et fracture numérique se sont combinées, révélant le long chemin à parcourir pour parvenir à une équité territoriale.

Préparer le jour d'après

La sortie progressive et prudente du confinement est aujourd'hui propice au retour sur expérience et à la mise en perspective.

Pour se voir, se rencontrer, échanger et coopérer, quoi de mieux que de se retrouver sur un même lieu ? Les habitants des territoires ruraux étaient rodés aux déplacements individuels, aux retours tardifs de réunion sur les routes de campagne. Et pourtant, la période de confinement a montré que l'on était en mesure de pouvoir rester en lien, continuer à œuvrer, travailler, agir ensemble, sans se déplacer. En témoignent les nombreuses visioconférences organisées au fil du confinement, réunissant ici les membres d'une équipe pédagogique et les familles ou là, les membres d'un conseil d'administration d'une association MFR ou là encore, des acteurs de réseaux.

Si les échanges à l'échelle européenne et internationale ont été annulés ou reportés, des espaces de dialogue se sont ouverts en ligne : festivals virtuels, webinaires, challenges… La mobilité virtuelle est venue compenser l'absence de mobilité physique.

Si la spontanéité des échanges en présentiel, l'agitation parfois d'une jeunesse pleine d'énergie a manqué aux équipes pédagogiques de MFR, la formation à distance a révélé ses vertus et même pu convaincre les plus réticents. Une nouvelle forme d'attention s'est découverte avec les classes virtuelles. Une autre représentation de la place de chacun et du rapport au savoir s'est imposée avec certainement plus d'autonomie, plus de responsabilité accordée à l'élève ou au stagiaire de la formation professionnelle.

Rien ne remplacera la valeur des liens tissés en présentiel et pour autant, les événements vécus se sont révélés riches d'enseignements. Ils invitent à changer notre représentation du monde, à revisiter les évidences et gagner en agilité : formations hybrides, parcours sur mesure, cursus innovants pour se préparer à de nouveaux métiers… Avec la crise sanitaire, nous avons découvert des possibilités de réduire les distances, de dépasser l'obstacle que pouvait représenter la mobilité, de faire cohabiter territoire physique et territoire virtuel.

L'enjeu pour demain réside dans la capacité de notre pays à croire en ses territoires et à leur potentiel, à réenvisager ses stratégies pour un développement équilibré de ses territoires, au service de l'intérêt général. Depuis longtemps, avec d'autres acteurs des territoires engagés pour l'éducation et la formation professionnelle, le réseau des MFR plaide pour que l'investissement en faveur de l'innovation soit accessible aux acteurs de la société civile, aux acteurs des territoires ruraux.

Jean-Pierre DAYRAS

Ancien directeur général de collectivités

La crise sanitaire inédite a mis en lumière et accéléré une évolution des représentations et des modes de vie des français.

L'aspiration à une plus grande qualité de vie, à une sécurité sanitaire et sociétale, à de nouveaux modes de production et de services plus proches, plus accessibles et plus durables, renforce considérablement (et peut-être durablement) un mouvement migratoire vers les territoires ruraux et les villes moyennes.

Le besoin pour chacun de se situer par rapport à un environnement institutionnel, économique, social, de le comprendre, d'y participer, de vérifier son efficacité, renforce également la pertinence des organisations locales et des pouvoirs décentralisés, la nécessité d'une gouvernance partagée, d'une transversalité territoriale et l'accompagnement personnalisé de ces migrations.

Le « big is beautiful » a vécu !

De nouveaux paradigmes doivent prévaloir ; ce sont ceux de la proximité, de la différenciation territoriale, de la coopération et d'une répartition plus harmonieuse des densités de population sur le territoire national.

L' habitabilité apparaît aujourd'hui comme le facteur premier du renouveau de ces territoires dès lors que les services publics, l'éducation, la santé, la culture sont accessibles et que les infrastructures numériques irriguent tous les villages. Les territoires vécus doivent être pourvus de toutes les fonctions nécessaires à des modes de vie plus autonomes. Demain même les activités à plus forte valeur ajoutée s'implanteront là où leurs salariés trouveront la qualité de vie qu'ils recherchent.

Enfin on voit bien que ces postures nécessitent une politique d'aménagement du territoire davantage en réseau où l'on considère que tous les territoires de la République, avec leur identité et leurs spécificités, sont une chance pour la France. Il est urgent qu'une volonté politique forte soit exprimée dans ce sens et qu'une stratégie nationale globale de long terme soit élaborée.

Ainsi l'organisation institutionnelle de la République doit manifestement donner plus de pouvoirs, d'autonomie d'initiative et de gestion aux échelons de proximité. Il faut territorialiser l'action publique.

À commencer par les départements qui doivent avoir une action beaucoup plus forte en matière de sécurité sur les services essentiels, en matière de santé, d'habitat, d'environnement, de solidarité, de cohérence et d'accessibilité aux services publics. C'est la bonne échelle de cohérence, de planification, de mutualisation et de péréquation sur des territoires vécus et appropriés par la population.

L'autre niveau institutionnel de la proximité au quotidien, ce sont les communes. Les maires ont montré leur pertinence opérationnelle et leur efficacité. Personne ne connaît mieux le terrain, les capacités

et les besoins des habitants que les maires. Ils sont le premier recours, les premiers interlocuteurs ; appuyés par leur intercommunalité dont ils doivent être les acteurs premiers ; ils sont en capacité eux aussi de mobiliser, de protéger, de promouvoir, d'agir rapidement avec discernement et d'organiser leur territoire, leur bassin de vie. La particularité essentielle est qu'ils peuvent le faire directement et en lien avec la population.

Cependant, il est nécessaire de favoriser et d'encourager une coopération et une gouvernance partagée avec les autres niveaux institutionnels et les forces économiques et sociales sur la base des territoires vécus. La légitimité et les moyens de tenir cette posture doivent être donnés aux maires et aux présidents d'intercommunalités. Ils portent l'intérêt général, ils ont la capacité de susciter la participation active de la population ; ils doivent aussi avoir les moyens d'adapter les règles nationales aux spécificités locales. Il faut leur donner des marges de manœuvre, une souplesse institutionnelle. La co-construction d'un projet de territoire avec les habitants et les forces vives doit préfigurer une gouvernance territoriale de proximité.

Le besoin de proximité est plébiscité par les habitants ; il est nécessaire à la cohésion sociale et économique. La proximité physique, le dialogue structurent les réseaux de solidarité, la coopération, les circuits courts pour l'alimentation, l'entraide, les projets …

La proximité, c'est aussi l'accompagnement des entrepreneurs et de tous les créateurs. La re-localisation des productions et plus généralement des activités indispensables à l'indépendance nationale peut sans doute mieux se faire dans les territoires ruraux et les villes moyennes. Un foncier disponible à bas prix et une main d'oeuvre stable sont des facteurs d'attractivité. C'est le rôle des maires et des intercommunalités que de construire ces projets avec les acteurs locaux.

Une gouvernance économique territoriale partagée, tout comme une territorialisation des formations professionnelles, constituent les fondements de la résilience de ces territoires.

Il en est de même pour la culture, la solidarité ou la santé avec une nécessaire gouvernance sanitaire de proximité.

L'augmentation importante du désir migratoire en direction des territoires ruraux et des villes moyennes est une opportunité dont les pouvoirs locaux doivent se saisir. Dès lors il faut développer les postures et les méthodes d'accueil de ces populations nouvelles actives. C'est l'occasion de revitaliser nombre de départements ruraux qui présentent une structure démographique déséquilibrée avec une population vieillissante et une désertification des villages et des bourgs-centres.

Des projets départementaux d'accueil doivent être élaborés en fonction des spécificités de chaque département afin de donner des perspectives et des moyens à l'ensemble des acteurs publics et privés et de mobiliser les maires et tous les professionnels concernés.

Le périmètre opérationnel reste néanmoins celui du bassin de vie et pour les maires qui sont au coeur d'une telle politique, le plus important est de travailler à l'acceptabilité de cette démarche par les populations en place. C'est de créer un état d'esprit favorable à l'accueil de familles dans un voisinage proche, de montrer en quoi ces familles en résidence principale peuvent revitaliser la commune, conforter l'école, retrouver des commerces, développer les associations, créer des activités nouvelles notamment grâce au numérique, construire une offre culturelle originale, bref, construire un projet de territoire et une fierté collective.

Il est nécessaire de fédérer de nombreux professionnels intéressés (agences immobilières, notaires, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, services au public…). Une ingénierie dédiée mérite d'être constituée sur l'offre territoriale avec un recensement fin de toutes les possibilités immobilières. Un travail spécifique personnalisé de contact et de conviction doit être mis en place en direction des propriétaires. Les élus locaux sont bien entendu en première ligne pour piloter, dynamiser et participer à ce travail. L'accompagnement de proximité au quotidien est essentiel. Il est aussi de nature à faciliter l'implantation de médecins, de commerces de proximité, d'activités alternatives ou coopératives…

Dans les territoires peu denses en relative déprise démographique, les maires ont besoin de pouvoir adapter les règles d'urbanisme, les droits de construire, les normes, de bénéficier d'un contexte fiscal dérogatoire au moins temporairement, etc. Leur projet ne doit pas se heurter à des règles nationales ou à des normes faites pour des zones denses. Ils doivent avoir la possibilité d'y déroger de façon motivée par rapport à l'intérêt général et en référence au projet de territoire.

Sachons imposer ce nouvel état d'esprit qui peut préfigurer une France plus équilibrée et plus unie.

Pour des territoires de santé et en pleine santé

Yolaine de COURSON

Députée de Côte-d'or

Présidente du groupe « Enjeux de la ruralité » à l'Assemblée nationale

La crise que nous traversons à travers l'épidémie de coronavirus questionne notre modèle de développement. L'hyper-concentration des moyens et des hommes montre ses limites.

Cette catastrophe sanitaire a été un révélateur pour les territoires ruraux. Nous voyons tous une grande fragilité en général, mais nous avons aussi mesuré la grande résilience de ces territoires. Par exemple, notre faible concentration des habitants au kilomètre carré est une force puisque, en conséquence, il y a eu moins de contamination dans les campagnes. Il y a des départements ruraux qui ont été beaucoup moins touchés que dans les villes.

Par ailleurs, cette crise a mis en valeur notre sobriété naturelle dans les territoires ruraux. En effet, beaucoup d'habitants ont une certaine autonomie alimentaire et peuvent se nourrir peut-être plus facilement qu'ailleurs, grâce à leurs jardins et potagers. Nous pouvons nous contenter de peu. Nous avons un potentiel d'autonomie alimentaire que nous devons développer, afin de renouer avec une certaine souveraineté. C'est pourquoi les plans alimentaires territoriaux doivent être encouragés car ils sont un puissant levier en ce sens.

Je pense que la diversification des cultures et l'agroécologie sont des leviers d'avenir pour les campagnes, car elles permettraient la relocalisation de certains emplois et une certaine redynamisation économique de ces territoires. La monoculture et la culture intensive paupérise les agriculteurs et vide les campagnes. Il faut lutter contre ces dynamiques.

A l'aube de ce grand drame sanitaire, on mesure aussi tout notre potentiel en terme de santé environnementale, qui rejoint la santé alimentaire globale. Ceux-ci doivent être envisagés ensemble : la santé doit désormais être envisagée comme un tout, reliant la santé environnementale, animale et humaine. Pour être efficaces, ces combats doivent être menés ensemble.

Concernant les maisons de santé, elles sont en train de fleurir dans beaucoup de territoires et sont extrêmement efficaces pour les populations locales. Elles répondent à une demande de soin mais ne répondent pas forcément à une demande de prévention, qui devrait aussi être développée dans les territoires. Cette politique de prévention serait d'ailleurs *in fine* moins coûteuse pour l'État que les soins curatifs. Mais la dimension de la prévention se lie à la dimension de mobilité et peut rencontrer des difficultés empêchant de la mettre en œuvre. Trop d'habitants renoncent à se soigner car ils n'ont pas les moyens de se déplacer, d'où l'importance de développer une mobilité sociale et solidaire.

De plus, il faut prendre en compte la santé globale des personnes, et donc aussi mentale. Le risque dans les campagnes est que l'isolement soit mal vécu, qu'il entraîne à terme des problèmes de dépression, voire de suicide… Il faut mettre en œuvre, en lien avec les maisons de santé, des actions qui prennent en compte ces troubles.

J'ai vu lors du confinement, avec beaucoup de surprise, un certain nombre d'urbains se précipiter dans les campagnes. Désormais, nous mesurons toutes les possibilités d'attractivité que ces territoires peuvent avoir sur les populations qui veulent mener une vie reconnectée aux choses essentielles. Lors des nombreuses pistes de réflexions engendrées par le confinement, la ruralité répond à cette remise en question de nos modes de vie qui nous ont mené à ce désastre.

Les territoires ruraux doivent reprendre confiance en eux et dans leurs capacités d'évolution. Nous sommes un réservoir d'énergie, d'eau, d'oxygène et de biodiversité. C'est un capital précieux qui, jusqu'à présent, n'a pas été valorisé suffisamment, et je pense que dans les mois à venir, il va falloir travailler ensemble sur ces sujets communs de souveraineté et de solidarité en campagne.

Enfin, je pense qu'il faut développer le lien entre ville et campagne. Il ne faut plus les opposer dans une vision bipolaire, erronée et stérile. Il faut recréer un lien entre les territoires, et développer nos autonomies alimentaires tout en étant solidaires. Par ailleurs, un tel lien nous permettrait de manger des aliments issus de circuits courts et souvent de meilleure qualité. La santé est notre bien le plus précieux, et l'alimentaire a un grand rôle à jouer en ce sens.

Socialisons la voiture dans les territoires peu denses

Olivier JACQUIN

Sénateur

Depuis des décennies, le rural a été déséquipé de ses transports collectifs, ferrés comme routiers. La voiture, de moins en moins chère à l'utilisation, s'est imposée comme l'unique solution de mobilité des habitants des espaces peu denses.

Pourtant, l'automobiliste est condamné au piloris de la lutte contre le réchauffement climatique ; en effet, l'autosoliste à 120 grammes de CO2/km n'a pas un très bon rendement. Alors qu'il n'a que peu le choix, il est fustigé par ses voisins des grandes métropoles qui bénéficient dans les centres villes d'une offre de transport en commun abondante dans des espaces toujours plus denses. C'est à Paris qu'il y a le moins de propriétaire de voitures . Normal, il n'y en a quasiment pas besoin, les transports collectifs sont efficaces. Le débat dans les grandes villes est celui de l'éventuelle gratuité de ces transports. Comme me l'a dit le président d'une communauté de communes très peu dense : « nous pourrons l'annoncer dans un programme électoral et cela ne nous coûtera pas très cher ; nous n'en n'avons pas ! Je plaisante... Mais quand même, il y a un peu de mes impôts qui financent ces transports en commun des grandes villes. Et en plus, le cadeau de la suppression de la taxe d'habitation est plus important dans les grandes villes où les taux étaient plus élevés. Mais bon, je suis un pollueur ! ».

Le confinement est venu percuter bien des a priori : l'assignation à résidence était bien plus agréable à la campagne qu'en ville. Et notre monde de bougeotte s'est arrêté, questionnant toutes nos politiques de mobilité et donnant corps au concept de « démobilité » : il est envisageable de se déplacer moins. La plupart de ceux qui ont goûté au télétravail en redemande. La LOM qui avait édicté le droit à la mobilité pour tous est déjà dépassée !

Ces territoires, que l'on peut définir comme ceux dans lesquels il n'y a pas d'autre moyen de transport que la voiture individuelle, ne sont pas que des espaces ruraux. Il existe de nombreuses zones périurbaines voire urbaines dans lesquelles la part modale de la voiture est tout aussi importante qu'à la campagne faute justement d'un maillage de transports collectifs.

Conforter le maillage existant.

Il convient d'organiser des rabattements vers les gares existantes en intensifiant l'offre par la technique du cadencement lorsqu'il y a un minimum de flux. Nos voisins suisses l'ont fait de manière remarquable. Cela a un prix. Mais dans certaines conditions avec une offre de qualité, les voyageurs reviennent.

Socialisons la voiture.

Parce qu'elle est partout, soyons pragmatiques. Cessons de diaboliser la voiture en tant qu'objet et changeons son utilisation !

Les technologies numériques permettent aujourd'hui d'imaginer la voiture comme un « transport collectif individuel ». Ainsi, s'il est bien organisé, le covoiturage de courtes distances, sur des lignes virtuelles

prédéfinies - et pas n'importe où - a passé le seuil de l'expérimentation et paraît crédible. Il est bien moins cher qu'un bus pour une collectivité, même avec des incitations pour les conducteurs en sus du partage des frais avec le covoituré. Signalétique adaptée, application dédiée, promotion ; les tests sont concluants. Mais pour développer il faudra changer notre rapport à la voiture, « objet transactionnel et de désir ». Cela nécessitera du temps, peut-être par des voitures conçues différemment et des moyens publics dans la communication aussi important que ceux qui ont été déployés pour changer le rapport au tabac.

Pédalons et marchons.

Pour le rabattement vers la ligne de covoiturage, il n'y aura que quelques kilomètres. Le vélo n'est pas déraisonnable et il est bon pour la santé. Et si vous voulez arriver sans transpirer, le vélo à assistance électrique change la vie. En France, plus de la moitié des déplacements font moins de 5 km. Des véloroutes et voies vertes rendent l'exercice agréable. De même que traverser le village à pied pour aller chercher le pain.

Notre réseau ferroviaire a perdu 20 000 km depuis 1945 et est revenu avec ses 29 000 km au niveau des années 1880 ; 9 000 d'entre eux sont menacés. Nous ne pourrons pas tout remettre en état. Alors entamons la révolution de notre rapport à la voiture. Sa socialisation – co-voiturage, autopartage, transport à la demande - est sans aucun doute le défi à relever pour l'avenir des mobilités dans les espaces peu denses.

Encore plus de motifs pour réinventer l'aménagement du territoire

Gérard-François DUMONT
Professeur émérite à Sorbonne université

La crise du covid-19 est un défi sanitaire, économique, environnemental, social, mais aussi territorial. Dans son discours du 13 avril 2020, le Président Macron a déclaré vouloir rebâtir une économie forte et indépendante en matière financière, agricole, sanitaire, industrielle et technologique. Dans ce dessein, il a conclu : « Sachons, dans ce moment, sortir des sentiers battus, des idéologies, nous réinventer - et moi le premier… ». Or, « réinventer » après le Covid-19, c'est aussi « réinventer » l'aménagement du territoire.

Ce dernier a en effet été abandonné au profit de décisions concentrant hommes et activités, à commencer par les services de l'État, dans les plus grandes métropoles. D'où la double proposition suivante. Il faut accélérer la réalisation de l'égalité numérique sans attendre. Tous les territoires français doivent disposer des technologies numériques les plus avancées et toutes les familles des indispensables outils de communication et accès numérique. Cela concerne d'abord la formation initiale. Tous les enfants doivent pouvoir recevoir un enseignement à distance, lorsqu'il est indispensable, par exemple pour bénéficier de l'apprentissage d'une langue ou d'une discipline qui n'est pas enseignée dans son collège ou son lycée. C'est ensuite un impératif de formation continue. Tout actif souhaitant suivre un cycle de formation en continu doit pouvoir disposer d'un large choix quel que soit le lieu où il habite.

Et, bien entendu, le télétravail, heureusement facilité par des lois de 2017 et 2018, doit être partout rendu possible, parallèlement à l'essor du téléenseignement sur tout le territoire. Nombre d'actifs, salariés ou indépendants, continueront ou souhaiteront, après le déconfinement, utiliser le télétravail, au moins une partie du temps de leur activité professionnelle. De même, ils souhaiteront que des réunions s'effectuent en visioconférence. Les avantages sont multiples. Parmi ceux-ci, il faut citer la diminution du nombre de déplacements et de la fatigue, voire de la morbidité, liée à ces déplacements, avec d'inévitables conséquences sur la qualité du travail. S'ajoutent, bien entendu, la diminution des gaz à effet de serre et de la pollution, comme la promiscuité des transports en commun, facteur de risque de propagation des virus. Plus généralement, c'est établir une meilleure égalité entre les territoires.

Chaque fois que cela est possible, et pour une partie du temps de travail, le télétravail, pour les actifs du secteur privé ou public dont les fonctions le permettent, est devenu une nécessité absolue, mise en évidence par la pandémie de covid-19. Cette nécessité peut se transformer en atout. En effet, il ne faut pas oublier que le bon usage du télétravail et la bonne réussite des visioconférences imposent une rigueur susceptible d'améliorer la productivité à l'heure où nos économies auront besoin d'une véritable renaissance pour retrouver les mêmes niveaux de vie qu'avant la crise et les améliorer. Généraliser un usage, au moins partiel, du télétravail, concourt aussi à « réinventer » un management répondant mieux aux aspirations des salariés.

Dans ce but, un budget prioritaire doit permettre d'achever rapidement la couverture en téléphonie mobile de qualité et d'internet à très haut débit sur tous les territoires français, tandis que des formations, également prioritaires, doivent être consacrées à diminuer l'illectronisme. Pour favoriser les financements de cette prioritaire transformation numérique et sa mise à niveau continu au fil des évolutions technologiques, pourquoi ne pas « réinventer » certains grands projets coûteux, comme le Grand Paris Express (GPE) ?

Les choix de ce projet pharaonique comportaient déjà nombre d'éléments discutables. Ils n'intégraient nullement la satisfaction des premiers besoins des Franciliens, soit la remise en état du réseau existant des RER et transiliens (encore souvent appelés les trains de banlieue). Après l'abandon d'Europacity, l'un des points du réseau GPE est déjà caduc. Même si certaines de ses réalisations améliorant la multimodalité peuvent être justifiées, le GPE, tel qu'il est prévu, accentuerait les avantages des nœuds économiques déjà les plus favorisés, comme La Défense, au détriment des autres territoires de la région. Il accroîtrait donc les inégalités. Il concourrait à une surconcentration dans la partie centrale de l'Île-de-France, rappelant les erreurs de localisation des villes nouvelles dans les années 1960. Il impliquerait une urbanisation accrue dans la partie centrale déjà la plus dense de l'Île-de-France, un accroissement de population et de la densité que les habitants ne semblent pas souhaiter à la lecture du solde migratoire négatif comme d'enquêtes qui montrent la répulsion de la région capitale pour ceux qui y habitent. En stimulant inévitablement des déplacements, le GPE contrevient au développement durable de l'Île-de-France.

Or, l'État rend possible la levée de 38 milliards d'euros correspondant au budget de construction du GPE, chiffre incomparablement supérieur aux possibilités offertes à l'ensemble des autres territoires qui représentent pourtant les quatre cinquièmes de la population de la France. On sait aussi que ce budget sera dépassé. En outre, aucune prospective n'a été proposée pour évaluer son déficit de fonctionnement et qui va l'assumer. Gouffre financier, le GPE se traduit déjà par une pression fiscale supplémentaire sur les Franciliens et, à terme, par une pression fiscale fort accrue compte tenu de son déficit d'exploitation. Il accentue la volonté politique de métropolisation déjà à l'œuvre, et l'hypertrophie de la région parisienne au sein de l'Hexagone. Pas moins de trois lois, complétées par des avantages financiers, ont été votées dans les années 2010 pour favoriser les métropoles, considérées comme des « premiers de cordée ». Cela n'a pas amélioré le positionnement de la France dans le monde ni la vie quotidienne des Français. « Réinventer », c'est totalement repenser la conception actuelle du GPE, qui risque de se révéler à terme un « éléphant blanc », pour investir en faveur de l'égalité numérique au profit de tous les territoires français, sachant que l'innovation est possible partout. Les citoyens doivent pouvoir vivre, travailler, entreprendre, où ils le souhaitent, pour qu'il n'y ait de fatalité imposée pour aucun territoire.

Faire venir le travail à soi avec les Tiers-lieux

Dominique VALENTIN

PDG Relais d'entreprises

L'Homme a toujours cherché à se déplacer de plus en plus vite et de plus en plus loin. De l'arrivée des premières automobiles jusqu'aux récentes annonces d'Airbus concernant la mise en service de ses navettes autonomes volantes l'objectif a toujours été de « mouvoir » les individus et les marchandises en cherchant un certain équilibre entre : rapidité, fiabilité, efficacité, robustesse, accessibilité… et depuis peu, sobriété.

Inutile de relayer les résultats des études sur les conséquences des mobilités en matière de consommation d'énergie, de pollution et assurément (du fait des embouteillages) de pertes de temps, de fatigue (là où les innovations en matière de moyen de transport étaient censées nous en faire gagner).

Les deux mois de confinement nous ont rappelé à quel point il était possible de repenser sa mobilité non pas en cherchant du côté du moyen de locomotion employé (innovation technologique) mais bien plus en questionnant la motivation de la mobilité (innovation comportementale).

Repenser la mobilité

L'une des principales motivations au déplacement est celle inhérente à l'activité professionnelle; à commencer par les actifs qui chaque jour doivent se rendre sur leur lieu de travail ou à la rencontre d'autres personnes.

Historiquement, au début du XXe siècle, dans une économie industrielle et agricole, les ouvriers étaient logés au plus près des centres de production. La démocratisation de l'automobile dans les années 50 ainsi que la montée progressive des activités tertiaires concentrées dans les villes a eu pour conséquence un éloignement des actifs et une péri urbanisation qui, du fait de la pression immobilière, s'est élargie jusqu'à rejoindre les campagnes, quant à elles complètement délaissées du fait de l'exode rural.

Jusqu'en mars 2020, il ne se passait pas une semaine sans qu'un article ne relaye les records d'embouteillage ou de pollution aux abords des agglomérations.

Les solutions envisagées par les acteurs publics étaient pour les uns très conservatrices (élargissement des rocades dont les résultats sont aussi efficaces que le desserrement du ceinturon pour une personne obèse qui a du mal à respirer), pour les autres plus technologiques (véhicule électrique, navette autonome…) voire plus solidaire (covoiturage) mais bien souvent très urbaines (transport en commun, politique vélo…) et donc inadaptées aux déplacements pendulaires des actifs résidants en dehors des villes.

Une aberration alors que le numérique et la digitalisation de notre économie, à plus de 2/3 devenue tertiaire, facilitent le travail à distance pour de nombreux actifs. Téléphone, visio, envoi de courriels, partage de documents sur des plateformes collaboratives…

Autant de solutions pour faire venir à soi le travail plutôt que de s'y rendre.

Les déplacements les moins coûteux, les moins polluants, les moins fatigants et assurément les plus rapides sont ceux que l'on ne subit pas.

Cette approche dite de « Bon Sens Paysan » est le point de départ d'une nouvelle façon d'aborder sa mobilité. A ce titre, le télétravail amorcé timidement depuis les années 90 et dont la pratique était en hausse depuis l'ordonnance Macron de 2018 s'est imposée durant la période de confinement.

Le maintien de la pratique du télétravail devient progressivement la norme dans les entreprises à commencer par P.S.A. qui a clairement annoncé que ne reviendraient au bureau que ceux qui ont de bonnes raisons de s'y rendre.

Cependant, le retour d'expérience du télétravail pratiqué en mode dégradé durant le confinement conduit les entreprises et les administrations à adopter :

- Le télétravail partiel (2 à 3 jours / semaine) et ce dans un souhait de conserver l'esprit d'équipe;
- Les tiers lieux d'activité / espace Coworking comme alternative au télétravail au domicile.

Ces tiers-lieux d'activité / espace Coworking, comme ceux dimensionnés et fédérés sous l'enseigne Relais d'Entreprises et au-delà de permettre aux actifs de dissocier vie privée et vie professionnelle, génèrent de nombreuses externalités positives telles que :

- La création d'espace d'échanges entre communauté d'utilisateurs désireux de retrouver du lien social ;
- La valorisation des Kms non effectués par les télétravailleurs et ce au titre des Certificats d'Economie délivrés par EDF (et abondés par certaines Régions comme l'Occitanie) et prochainement au titre du Label Bas Carbone pour la prise en compte des tonnes CO2 non émises ;

Un principe novateur qui pourrait, du fait de la preuve de non mobilité générée par l'usage d'un tiers lieu, s'étendre à la fiscalité et notamment la CVAE dont la répartition s'opérerait au prorata de la présence des actifs sur le territoire où ces derniers exercent leur activité.

Du fait de ces co-bénéfices, ces espaces doivent idéalement être proposés par les collectivités locales qui en milieu rural et péri-urbain possèdent des bâtiments publics (anciennes écoles, trésoreries…) idéalement situés et dont la réhabilitation s'inscrit parfaitement dans les politiques de revitalisation des bourgs centres.

Cette nouvelle organisation du travail aura de multiples répercutions :

- Accentuation de l'exode urbain motivé par la nécessité de disposer d'un habitat plus résilient aux risques de nouvelles parenthèses de confinement ou aux conséquences du dérèglement climatique et notamment les canicules comme celle de 2019. Un passage à l'acte facilité par la possibilité de s'affranchir de devoir démissionner du fait de la pratique du télétravail ;
- Réduction sensible des surfaces de bureaux dans les grandes villes pour plus d'espaces verts et de logements aux loyers accessibles.

Ce rééquilibrage des territoires au profit des zones de plus faible densité et notamment les campagnes devraient permettre à de nombreux habitants de redevenir des vivants de leurs villages et ainsi faire revivre les commerces de centre ville.

Une qualité de vie que de nombreux citoyens, coincés aussi bien dans leur schéma de pensée que dans les transports, aspirent à vivre.

Pas de développement rural sans services publics

Bernard DELCROS
Sénateur

Le sénateur Bernard Delcros a développé depuis longtemps son territoire du Cantal en créant des emplois par l'accueil entreprises et de néo ruraux. Il est catégorique : il ne peut pas y avoir de développement rural et d'avenir des ruralités sans services publics. Et sans services en général. Son analyse.

La crise sanitaire accélère t-elle la prise de conscience du potentiel de la ruralité ?

Effectivement, cette crise accélère une certaine prise de conscience sur le rôle que peut jouer la ruralité dans notre société. Beaucoup de citoyens s'interrogent sur les choix de vie, sur la qualité de vie, mais, il n'y a pas de qualité de vie sans services. Donc, la question de l'offre de service — quand on dit l'offre de service, ça vaut pour des services publics comme pour des services privés — doit être au cœur de nos préoccupations et de l'action politique que l'on pourra mener à la sortie de cette crise. L'offre de service est le premier critère d'attractivité des territoires ruraux, donc nous devons repenser la question de leur offre.

Qualité de vie, services publics et développement économique sont donc liés ?

Bien sûr, tout ceci est indissociable. Et la question des services privés doit aussi interroger le service public. Quand une collectivité crée un espace de coworking — c'est ce que nous avons fait et que nous avions appelé la cocotte numérique — c'est vraiment une action publique qui est là pour créer un service, destiné à des entrepreneurs, à des start-up en particulier. Quand on aborde l'offre de soin, qui est sans conteste le premier service de première nécessité dans les territoires ruraux, cela concerne tout autant les services publics au travers des établissements que l'offre privée avec la médecine de ville, par exemple. Si on souhaite pouvoir assurer un accès aux soins de premiers secours avec la médecine libérale, il faut que la sphère publique, l'État comme les collectivités, s'empare de ce sujet.

Ne s'agit-il pas de promouvoir les ruralités bien au delà d'un espace d'accueil ponctuel ?

Bien sûr, c'est ce que défendent les acteurs des Nouvelles Ruralités depuis longtemps. La société, notre société, a besoin de sa ruralité car celle-ci peut contribuer à répondre à des enjeux de société. Cette crise le révèle de manière flagrante. C'est une opportunité à saisir. À la fois pour la ruralité, mais aussi pour la société. Il faut que nous sachions rebondir et conduire des actions politiques.

Le maire est-il au cœur de cette démarche ?

Oui, je suis resté très longtemps, plus de vingt ans, maire d'une petite commune rurale de 400 habitants, donc j'ai pu vivre de près le rôle que jouaient les maires auprès des citoyens, et ces derniers mois j'ai pris mon téléphone pour appeler dans mon village des personnes âgées, des personnes que je savais en situation de fragilité pour leur dire que j'étais à leur écoute et qu'on pouvait leur apporter des réponses. Dans les communes, les maires, dans la ruralité, particulièrement, où il n'y a pas les services, sont indispensables. En milieu urbain vous avez les services qui assurent ce lien social avec les citoyens. Mais dans le monde rural il n'y a pas de service.

Je pense qu'aujourd'hui l'État mesure bien l'importance du rôle des maires dans cette proximité, dans ce lien social, dans ce lien humain, dans cette solidarité humaine qui s'organise à travers cette crise mais qui fonctionne depuis très longtemps.

Que seront les ruralités de l'après coronavirus ?

Je souhaite que cette crise permette à l'ensemble des responsables politiques de saisir cette opportunité pour enfin donner les moyens à la ruralité de jouer pleinement son rôle. Donc je pense qu'on a une opportunité à saisir.

Revitalisation des centralités rurales et périurbaines

Jean-Louis COUTAREL

Architecte

Le programme « revitalisation des centres bourgs » avait été imaginé comme une expérimentation sur un échantillon de bourgs répartis sur l'ensemble du territoire national et représentatif des différentes configurations existantes. Au vu des résultats, il peut être construit une politique nationale d'envergure et raisonnée.

Depuis le lancement de l'opération en 2014, de nombreuses politiques ont été déployées aux échelles nationales, comme Action Cœur de Ville, régionales, départementales, ou infra départementales sur des territoires de projet comme les parcs naturels.

Les enseignements des premiers résultats

On peut avancer l'hypothèse que le redémarrage potentiel des secteurs ruraux et des bassins des villes moyennes repose sur leurs qualités propres d'attractivité résidentielle et économique :

- leur dynamisme économique,
- leur identité, appuyée sur leurs singularités, incarnées dans leurs cultures et leurs patrimoines,
- une potentielle meilleure qualité d'environnement induite par une moindre exposition aux pollutions,
- un rythme de vie moins stressant,
- un bon niveau de sécurité,
- d'autres qualités particulières liées à des niveaux d'image, ou d'expertise, ou de proximité avec des bassins économiques en développement (Métropoles, sites touristiques…).

Les bassins de vie ruraux qui auront su soigner leurs caractères particuliers, patrimoniaux, leurs services, tout en restant réactifs aux opportunités économiques (dispositifs inventifs d'accueil d'entreprises et de résidences) seront attractifs pour une population jeune plus sensible à sa qualité de vie et celle de ses (futurs) enfants. Cela tend à s'affirmer par rapport aux générations précédentes. Ceci s'appuie sur une moindre importance des distances physiques, liée au développement des TIC. Ce développement est à un stade foisonnant, loin d'être stabilisé.

Les pratiques commerciales, sociales, de travail, de conférences à distance évoluent rapidement. Par exemple, on peut imaginer l'impact que pourrait avoir le développement de véhicules autoguidés sur des secteurs urbains où la présence de voitures stationnées en rez-de-chaussée pose des problèmes « physiquement ou économiquement » insolubles : « étouffement » des espaces publics par le stationnement, alignements de façades de portes de garage en lieu et place de locaux d'activité, étouffement des espaces potentiels d'agrément …

Dans cette éventualité de redémarrage résidentiel et économique des secteurs ruraux et périurbains, il est souhaitable que les petites polarités urbaines gardent un rôle structurant de services et de loisirs pour leur bassin de vie. Le niveau de désertification, en activités et résidences, des centres est un frein à l'attractivité de l'ensemble du bassin.

A l'échelle nationale, l'étendue du parc immobilier concerné est immense. Sans commune mesure avec les périmètres ayant été concernés par les politiques de la ville. L'action publique ne peut donc pas avoir un effet levier suffisant si elle finance ou subventionne quelques rénovations d'immeubles ou de logements. Surtout si ces interventions restent concentrées sur les logements pour les foyers à faibles ressources, ce qui constitue le corps principal des moyens publics d'intervention, mais ne correspond pas aux besoins de maintien d'une mixité fragile encore présente dans les centres historiques.

L'action publique ne peut avoir une efficacité significative qu'en incitant, accompagnant, facilitant le redémarrage des dynamiques privées, économiques et immobilières. Par opposition aux secteurs historiques des métropoles, la faiblesse ou l'absence de marché de l'immobilier privé de centre-ville est une caractéristique fréquente pour les villes moyennes en difficulté et beaucoup de bourgs ruraux. Cette situation peut trouver une explication évidente pour ces secteurs géographiques peu denses dans la présence d'espaces potentiellement urbanisables vastes et disponibles en immédiate périphérie d'urbanisation. Dans des périmètres situés à 15/30 minutes de trajet du centre-ville, les terres agricoles à faible économie ont été mobilisées pour les extensions urbaines récentes sous la conjonction des souhaits des foyers et des actions publiques sous forme de lotissements et de zones d'activités.

Priorités

Hypothèses programmatiques pour construire une politique de redynamisation des villes moyennes et bourgs ruraux susceptible d'être déployée à l'échelle nationale :

- **Le cœur de cible devrait être les jeunes foyers** en répondant à leurs désidératas de qualité d'espaces à vivre, de nouvelles pratiques professionnelles, de perspectives d'innovations ; ce positionnement de départ est globalement valorisant pour tous les types de public,
- **Les mixités fonctionnelles et sociales sont à reconstruire** en intervenant potentiellement sur règlements locaux ou les orientations d'aides existantes (urbanisme commercial pas assez resserré ou au moins rééquilibré, aides existantes à la création de ZAC excluant la plurifonctionnalité, développement d'éco-quartiers sur des bourgs présentant une forte vacance interne, obligations de distances entre bâtiments, limitations de densité …),
- **Etre attentif aux signaux faibles issus des expériences réussies de mobilisation des habitants** et d'innovations venant des équipes politiques et techniques locales, ou venant directement de candidats à l'installation ; être à l'écoute des projets personnels des populations, en particulier, celles des jeunes générations potentiellement entrantes et bien sûr celles déjà présentes sur le territoire qu'il faut savoir conserver ; cela peut être inscrit sous le vocable étude de marché, mais il serait très utile d'améliorer la connaissance de l'évolution de la commande potentielle en locaux résidentiels et professionnels : qui sont les candidats à l'installation, que souhaitent-ils ? Etre réactif à toute demande : un jeune portant un projet professionnel doit pouvoir être accompagné efficacement,
- **Développer des méthodes et des outils améliorant la viabilité de l'investissement privé,** (voir propositions dans encadré ci-dessous) conditions pour assurer la reproductibilité d'opérations « témoins »,
- **Céder la place à l'initiative privée dès que celle-ci émerge,** libérer des biens d'opérations portées par le public, dès que le privé se porte candidat à l'acquisition (cela pourrait être un indicateur de réussite, nous avons deux petits exemples réussis dans ce sens en Massif central), l'action publique pourrait se limiter à l'acquisition et la sécurisation du bâti en vue de sa cession au privé, ou être en capacité de finir une opération témoin si la commande privée ne vient pas,

- **Permettre la reconfiguration du bâti, éventuellement patrimonial, en regard des critères de choix des populations,** espaces extérieurs privatifs ou partagés, exposition à la lumière du soleil, desserte horizontale et verticale, locaux à l'architecture innovante (création architecturale en secteur à caractère patrimonial dans le sens de la récente Loi Liberté de création-architecture-patrimoine / 2016-925 du 7juil 2016). Le dispositif Malraux est peu adapté aux situations défavorables de marché des petites et moyennes villes ; la défiscalisation associée aux ORT présente par contre une réponse à fort potentiel.

- **Intervenir de façon raisonnée sur les espaces publics en limitant leur coût,** nous avons surinvesti le traitement des espaces publics à défaut de savoir agir sur d'autres cibles plus déterminantes : la qualité et le niveau d'entretien des façades, surtout commerciales, et la présence d'habitants, sont plus importants que l'esthétique des sols et du mobilier urbain ; là aussi une délégation partielle au privé riverain (fleurissement des pieds d'immeubles, entretien mutualisé, espaces partagés par les riverains, terrasses, étals…) peut se développer et tend à se développer spontanément.

- **Développer des offres de stockage de véhicules efficaces/économiques,** par exemple en étage sur l'emprise de parkings aériens existants, pour libérer les cours et jardins existants ou pouvant être créés dans les centres ou à proximité.

- **Utiliser/développer des outils publics-privés d'intervention :**

  - Développement de procédures de remembrement d'ensembles d'immeubles voire d'ilots urbains pour atteindre des masses critiques et des gestions techniques (distributions verticales, assemblages de plateaux commerciaux ou résidentiels, amélioration des performances énergétiques).

  - Coordonner les dispositifs relevant du public pour fluidifier les opérations en tendant à réduire les risques et les coûts, accompagnement-assistance dans les démarches d'autorisations d'urbanisme, raccordements aux réseaux, portages différés, aides en trésorerie…

  - Mobiliser les unités universitaires présentes sur les territoires.

L'ensemble de ce dispositif repose sur le déploiement de l'agence nationale de cohésion des territoires, appuyée sur ses échelons régionaux et départementaux.

Des comités de pilotage locaux auront le rôle de coordination générale. Ils associeront les représentants de l'Etat et des collectivités, et de leurs services et organismes d'intervention (ANAH, Banque des territoires, EPF, Bailleurs sociaux…), des acteurs locaux en matière économique et associative. Un conseil technique de financeurs sera nécessaire pour élaborer les implications des différents contributeurs publics et privés. Les besoins en ingénierie seront différents par secteurs en fonction des compétences présentes dans les services des partenaires ou mobilisables aux échelons territoriaux proches (Parcs naturels, agences d'urbanisme des métropoles, chambres consulaires, organes de développement économique et touristique, services de partenaires privés…).

Un repérage local du maillage des expertises présentent sur les territoires sera nécessaire pour assembler ces compétences dans l'accompagnement des projets, et pour harmoniser les modalités d'intervention de chaque organisme intervenant.

Un niveau régional est à constituer pour compléter les éventuels besoins complémentaires sur certains aspects des projets, et pour mobiliser les échelons régionaux de l'Etat, des collectivités, dans leurs compétences respectives et les niveaux régionaux des partenaires publics, semi-publics et privés de financement.

La mise en réseau opérationnelle, c'est-à-dire sur un nombre de participants limité aux capacités d'échanges directs, reste une forme très efficace pour l'amélioration des méthodes et la sécurisation des actions. Le niveau régional est pertinent et nécessaire pour la mobilisation des moyens d'interventions gérés à l'échelon régional.

Evolutions réglementaires et outils nécessaires :

- Création d'un fond d'expérimentation en ingénierie et investissement, pour permettre, la réalisation d'un ensemble coordonné d'expérimentations sur des méthodes et outils dont l'intérêt se fait sentir à partir des observations des territoires.
- Harmonisation des procédures, modalités, et calendriers des différents intervenants sur une base commune de projet de territoire, décliné sur des actions spécifiques pour les besoins de chaque financement, articulation de toutes les interventions relevant du secteur public (déclarations et demandes d'autorisation) ou sous concession publique (réseaux).
- Ouverture de la capacité de porter des baux à réhabilitation au moins par les collectivités, éventuellement assistées techniquement par les bailleurs sociaux ; le portage direct entre personnes privées démultiplierait la capacité d'action ; une assistance technique locale serait aussi nécessaire.
- Constitution de fonds de garantie pour les opérations publiques en vue de cessions au privé, y compris des opérations conduites par des opérateurs publics, ou pour des opérations privées sur initiative de la collectivité.
- Ouverture de possibilité de mobilisation des équipes techniques des bailleurs sociaux aménageurs (coopératives) sur des conduites d'opération sur financements totalement ou partiellement privés, mais couvert par un fond de garantie, de façon à mutualiser le risque.

Enfin la réussite de ce projet passe par la **Construction d'outils d'observation et d'animation.**

Novembre 2020

Association Nationale Nouvelles Ruralités
3 rue Charles Roy 58000 Nevers
03 86 60 68 50
contact@nouvellesruralites.org
https://www.les-nouvelles-ruralites.com
@aruralites
@ParlementRuralFr